

MERS



INFO'

AUTOMNE 2023 - n° 85



STATION CLASSÉE

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



**LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA GALERIE JULES BARNI
RETENU PAR LA MISSION STÉPHANE BERN !**

Mer, Lumières et Patrimoine





> En bref...



Arnaud BLANC

Nous rappelons souvent la nécessité d'une extrême prudence, que ce soit au sommet ou en pied des falaises, où il ne faut surtout pas circuler. Samedi 2 Septembre dans la nuit, un impressionnant éboulement de falaise s'est produit entre deux blockhaus du sommet, (globalement, entre la statue Notre-Dame et le Bois dit "de la guerre"), en zone de falaises vives (mer touchant encore le pied). S'approcher à moins de 50 mètres du pied des falaises est d'ailleurs interdit, mais dans le cas présent, ces 50 mètres n'auraient pas suffi car c'est un pan entier qui a chuté. En pleine journée, cela aurait pu être dramatique.

• BENOÎT POELVOORDE à Mers !...

"C'est arrivé près de chez vous". Ce titre du tout premier film, culte, de l'acteur et humoriste Belge pourrait en effet s'appliquer à Mers car, de fait, Benoît POELVOORDE pouvait y être croisé, fin Août et jusque mi-septembre, lors du tournage de plusieurs scènes du film "De l'art ou du Machond" de Stéfan LIBERSKI avec également les acteurs Camille COTTIN, Gustave KERVERN ("GROLAND"....), François DAMIENS et Laurence BIBOT.

(Voir le reportage complet dans ce journal).



© Ricardo BOIMARE - Ville de Mers-les-Bains 2023



Et aussi "Ville prudente 3♥", "Fleurissement remarquable", "Marché de France"...

Chères Mersoises, Chers Mersois,
Chers résidents secondaires,



Equilibre...

Tel pourrait être le mot qui domine cette rentrée, cet automne 2023 !

En effet, depuis nombre d'années maintenant, notre ville connaît une transformation face à laquelle nous n'avions aucun moyen de régulation.

Le **décret du 25 août 2023** qui a fait entrer l'ensemble des communes du littoral picard, dont Mers-les-Bains, dans la liste des communes en zones tendues, c'est-à-dire en situation de déséquilibre entre l'offre et la demande de logements, nous procure un levier !

Oui, sans aucun doute, il nous faut tendre vers un **équilibre entre l'habitat secondaire et touristique et l'habitat à l'année**.

Ce décret donne la possibilité de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, entre 5 et 60 %.

Nous avons décidé une augmentation de **30 %**.

Ainsi, en responsabilité, sans fragiliser la vocation touristique indiscutable et indéniable de notre station bien évidemment, **nous agissons** pour rectifier une tendance que vous pourrez aisément constater au-travers des **données INSEE** de ce tableau :

	2009	2014	2020
Ensemble	2 930	2 936	3 067 ↗
Résidences principales	1 574 53,70%	1 496 50,90%	1 420 ↘ 46,30%
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 024 35%	1 281 43,60%	1 521 ↗ 49,60%
Logements vacants	332 11,30%	159 5,40%	126 ↘ 4,10%

Source : Insee

Chacun le comprend bien, il n'y a aucune « stigmatisation » des résidents secondaires ; il s'agit tout simplement de **rétablir** et de **maintenir** cet équilibre vital entre **habitat secondaire et touristique** et **habitat à l'année**.

Nous ne pouvons imaginer et encore moins nous résigner à voir notre MERS sombrer dans une forme de léthargie d'une "ville-dortoir" !

Excellente fin d'année à tous !

M. Delépine



• EX "RD-1015" : C'EST PARTI POUR LA SUITE !

► DÉBUT SEPTEMBRE, ET APRÈS UN 1ER TRONÇON, LE CHANTIER DE L'AVENUE MARIE ET PIERRE CURIE A REPRIS POUR PLUSIEURS MOIS. TROTTOIRS ET BORDURES, BANDES DE ROULEMENTS, ROND-POINT ET ÎLOT CENTRAL VÉGÉTALISÉ VONT TRANSFORMER CETTE AVENUE QUI EN A BIEN BESOIN.



▲ La première partie refaite témoigne de la qualité globale souhaitée sur ce chantier d'ampleur. L'aperçu d'ensemble du 1er tronçon est plus que prometteur.

Ci-dessus, on a un aperçu, avec la hauteur du décaissement, de l'importante quantité de matériaux qu'il a fallu prélever pour reconstituer un "lit" plus bas et plus homogène pour la future avenue.

Sur la gauche, se dessine déjà la future chaussée partagée Piétons / vélos, qui sera séparée de la bande de roulement (à droite sur la photo) par une ligne végétale du plus bel effet.

Une noue d'infiltration des eaux pluviales de la rue des Capucines a été aménagée début Septembre en bas de celle-ci. Elle bordera le futur rond point de désenclavement du parc commercial des Grands Marais et du quartier des jardins fleuris, esquisse ci-dessous...



► Le futur rond-point de la rue des Capucines. Son centre sera juste une élévation circulaire d'environ 10 centimètres de haut...



Les nouveaux enrobés et les bordures en granit sont de très belle qualité...



• RUE PAUL DOUMER : REPRIS DE LA VOIRIE

► EN CETTE FIN D'ANNÉE, C'EST AUSSI LA VOIRIE DE LA RUE PAUL DOUMER, QUI DESERT NOTAMMENT LE CINÉMA, LE PAVILLON DES BAINS, LA MÉDIATHÈQUE..., QUI VA ÊTRE REFAITE. REDÉFINITION DES STATIONNEMENTS, RÉFECTION DES TROTTOIRS ET VÉGÉTALISATION SONT AU PROGRAMME.










Artère emblématique de la Station balnéaire et du Site Patrimonial Remarquable, la rue Paul Doumer va être repensée d'ici la fin de l'année. Il convenait de mettre cette rue aux normes d'aujourd'hui et d'en rationaliser la circulation et le stationnement, de les adapter notamment par rapport au nouveau parvis du Pavillon des Bains.

Sont prévus : réduction de la largeur du trottoir côté cinéma, aménagement de deux espaces verts devant celui-ci ainsi que de part et d'autre de l'entrée de la rue et à gauche du Pavillon des Bains, aménagement d'un emplacement pour les deux roues, matérialisa-

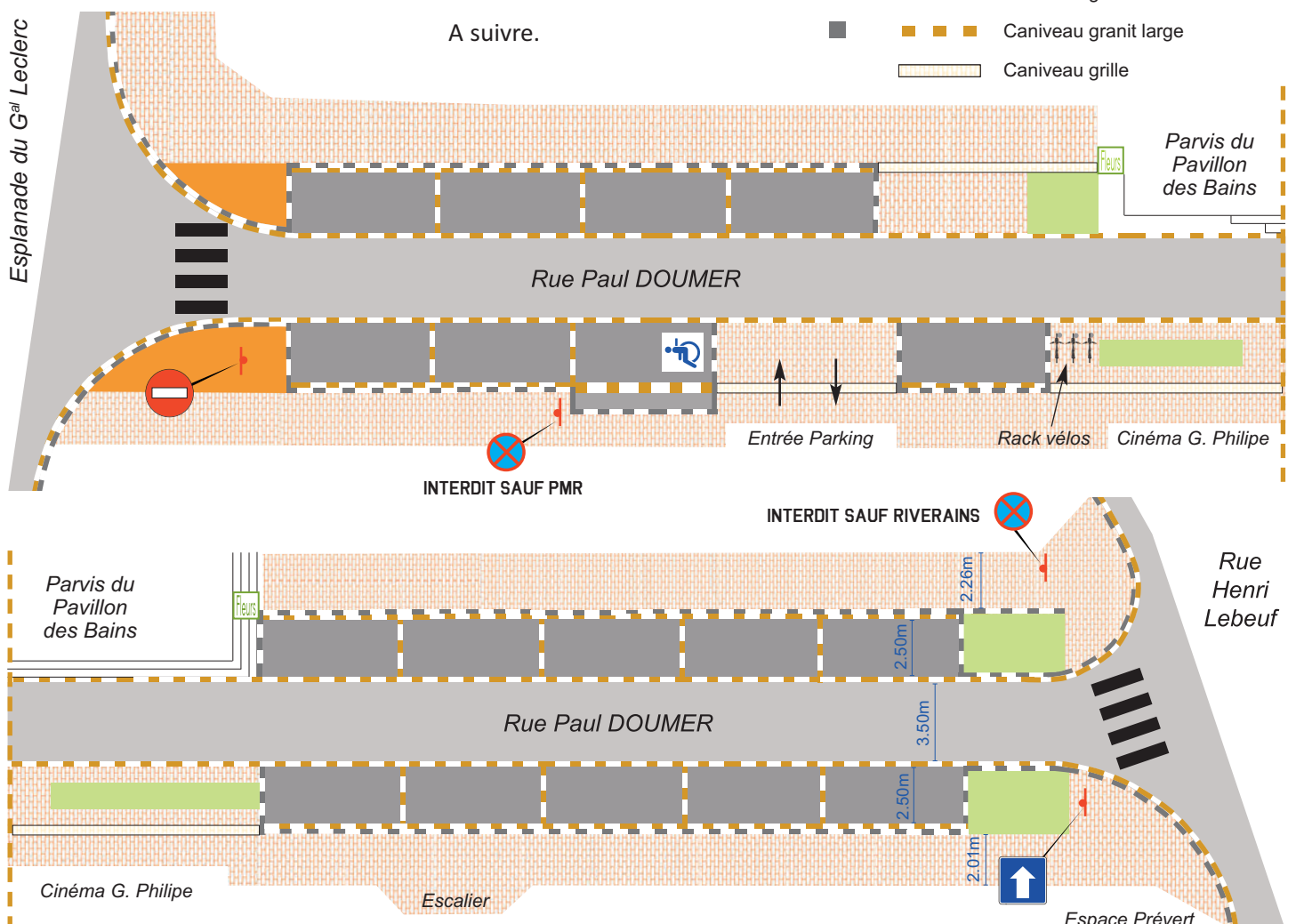
Des travaux préparatoires, comme ici l'eau potable, ont déjà été réalisés en Avril 2023...



tion de 18 places de stationnement dont une dédiée aux personnes à mobilité réduite (5 places de part et d'autre du bas de la rue, 4 de part et d'autre au dessus du pavillon des bains, en tenant compte des sorties de parking et de garages).

-  Chaussée en enrobés
-  Parkings en enrobés
-  Trottoirs en brique chevrons
-  Trottoirs en béton désactivé
-  Espaces verts
-  Bordures granit
-  Caniveau granit
-  Caniveau granit large
-  Caniveau grille

A suivre.



AMÉLIORER MERS, toujours plus

• CIMETIÈRE : nous n'avons PAS LE DROIT d'utiliser des désherbants

Vous avez été nombreux à vous émuvoir de la présence d'herbes sauvages au sein des allées du cimetière. Nous vous comprenons pleinement. Cela peut en effet étonner, voire choquer par rapport au respect et à la dignité que nous nous devons tous d'avoir pour un tel lieu.

Mais il faut que vous soyez bien informés, et surtout bien conscients d'un aspect très important : la Loi.

Depuis la Loi LABBÉ du 1er Juillet 2022, nous avons l'interdiction stricte et absolue d'appliquer des produits phytosanitaires sur l'ensemble de la commune et bien évidemment des cimetières, l'objectif étant de préserver la santé de tous et donc la biodiversité.

Malgré nos soins et aménagements réguliers, ce site demeure une gestion compliquée mais nous travaillons, comme nous vous l'expliquons bien sur les panneaux qui ont été posés sur les grilles d'entrée pour votre pleine information, sur des solutions alternatives, en cours de réflexion.

L'équipe municipale pourrait retenir la création d'allées végétales avec, à terme, une végétalisation globale étudiée et pertinente des différents cimetières, avec une gestion raisonnée.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce problème particulier. ■

Pourquoi les allées du cimetière comportent-elles des végétaux sauvages ?

Un désherbage manuel ou technique est **très difficile** à mettre en place, compte-tenu de la surface à traiter et de tous les massifs à gérer ici ou là.

Comme le dit M. le maire, une "armée de binettes ne peut palier la situation actuelle. Il faudrait mobiliser des effectifs trop importants, sans oublier les délais de réalisation trop longs et la pénibilité d'un tel travail, d'une époque révolue".



LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

► Depuis 2017, il est **interdit** aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques actuelle pour entretenir espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public.

► La loi LABBÉ s'étend désormais à l'ensemble des espaces publics et privés, **et donc des cimetières.**

TROUVER UN COMPROMIS

Il s'agit de trouver un **compromis** pour faire **cohabiter** les enjeux environnementaux et les désirs légitimes des familles. Les cimetières comportent peu de végétalisation et sont fortement minéralisés. Pour les usagers, le moindre brin d'herbe doit donc disparaître car l'apparition d'herbe ou de fleurs est souvent perçue comme un abandon du lieu : il faut faire en sorte que la flore ne soit plus une contrainte mais au contraire, un atout pour ce lieu public. ■

AMÉLIORER MERS, toujours plus

• ACCÈS A NOTRE-DAME : réparation du chemin bétonné

Nos services techniques ont procédé début Juillet, pour la saison, à la réparation d'un long tronçon du chemin qui mène au site de Notre Dame de la Falaise en partant du lieu-dit "Robinson" (en haut de la cavée de Blengues). Ces travaux étaient une nécessité, tant le chemin s'était trouvé détérioré par les passages intensifs de véhicules privés et agricoles. Celui-ci était devenu dangereux pour les nombreux Cyclistes et piétons qui l'empruntent chaque jour, avec un risque accru de chutes ou d'entorses. N'oublions pas l'arrivée toute proche de la piste cyclable, l'Européenne 4 (ou "vélo maritime 4") dont les usagers ont coutume de rallier le site de Notre-Dame de la Falaise.



Les sections problématiques ont été morcelées, remblayées, puis bétonnées sur armature métallique.

Cette réalisation a été entièrement assurée par nos services techniques communaux.

• NAVETTE : une solution très appréciée des usagers

Très appréciée, dès 2022 pour sa 1ère saison de service, la navette électrique gratuite proposée par la ville pour lier le parking gratuit de la Galiote au coeur de ville et à l'esplanade a transformé l'essai, cette saison 2023. En Juillet 2022, 6035 passagers contre 6261 en 2023 ; en Août 2022 8015 passagers

contre 8642 en 2023, soit une évolution de 1455 passagers, avec les pointes logiques des 14 Juillet et 15 Août. Un vrai succès ! Cette navette circule l'été mais n'est pas uniquement réservée aux touristes et visiteurs d'un jour. Les Mersoises ont commencé à s'en emparer et c'est aussi le but !



• INFORMER sur les richesses naturelles de notre station classée

Le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France, en collaboration avec nos services, a produit deux beaux panneaux d'information sur le patrimoine environnemental et naturel de la station.

Ces nouveaux et beaux visuels soulignent l'appartenance de Mers à un ensemble naturel faune et flore de qualité, celui des Hauts-de-France. Les panneaux s'intitulent «Les hauts-de-Falaise» et «Les Larris de Mers-les-Bains». L'un a été posé sur la falaise en arrière de la statue, l'autre sur le coteau derrière le collège.

D'autres panneaux, cette fois en collaboration avec le Grand Site de France Baie de Somme dont nous sommes l'une des portes d'entrée, seront posés vers la mi-octobre.



De très beaux panneaux, notamment avec des aquarelles de qualité, ont été réalisés et posés sur la falaise et les Larris Mersoises par le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France.

VOTRE VILLE pour vous, avec vous...

• BOURSE D'ÉTUDE POUR LES ÉTUDIANTS MERSOIS ...

Pour **inciter**, mais également **accompagner**, les jeunes Mersoises dans la poursuite de leurs études Post-Bac, le Conseil Municipal, plus particulièrement le groupe de travail "Ville Dynamique", a décidé l'instauration d'une **bourse d'études**.

Mise en place en 2020/2021 pour les bacheliers 2020, **elle se poursuit depuis et concerne aussi ceux qui ont le bac depuis plusieurs années et qui sont encore en études supérieures**.

Son montant, **200.00 €** par an, est versé en une fois pour chaque année scolaire Post-Bac.

50 étudiants en ont bénéficié l'an dernier, ce qui correspond à peu près au nombre d'étudiants Mersoises en études supérieures.

La ville est donc particulièrement ravie de les aider ainsi, et de façon concrète !

200
€



► Il est possible d'adresser les justificatifs par email : accueil.mairie@ville-merslesbains.fr

▮ **PRATIQUE** : pour l'obtenir, passer en mairie avec : justificatif de réussite au bac, certificat de scolarité de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'école de prépa aux concours, pièce d'identité, justificatif de domicile (- de 3 mois), Relevé d'Identité Bancaire de l'étudiant. (Mairie ouverte de 9 à 12 h et 13 h 30 - à 17 h).

• PASS'JEUNES SPORT & CULTURE : (C'EST POUR TOI !

VIS TA VILLE AVEC LE PASS'JEUNES !!

- TU ES MERSOIS ?
- TU AS - DE 20 ANS ?
- C'EST POUR TOI !
- DISPONIBLE EN MAIRIE.



INFOS : SERVICE SPORTS / ÉVÈNEMENTIEL - Tél. 02 27 28 06 60
Vincent DESBONNETS : vincent.desbonnets@ville-merslesbains.fr

PARIS-NORD > LE TRÉPORT-MERS avec "MFPN"

SAMEDI 09 SEPTEMBRE, LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DES LIGNES SNCF PARIS-LE TRÉPORT / MERS ET L'ASSOCIATION MFPN (MATÉRIEL FERROVIAIRE ... PATRIMOINE NATIONAL) ONT ACCUEILLI 400 VOYAGEURS LORS D'UN ALLER-RETOUR ENTRE LA GARE DE PARIS NORD ET CELLE DU TRÉPORT / MERS-LES-BAINS.

Près de 400 personnes avaient pris leurs billets, le 09 Septembre, pour un voyage aller-retour Paris-Nord > Le Tréport-Mers à bord du train historique MFPN (Association "Matériel ferroviaire... Patrimoine national"). Un train spécial direct avec tarifs de 19 à 38 €, qui a vite affiché complet.

Un succès total, une météo parfaite, et une belle opération de communication et de soutien menée par le Comité de sauvegarde des lignes SNCF que préside Mme Troquet (ci-dessous) aidée de bénévoles. Ceux-ci ont chaleureusement accueilli les voyageurs du train MFPN avec le dernier magazine de la destination Info-Tourisme Le Tréport-Mers et un petit stand de produits dérivés afin de soutenir leur démarche.

Après une superbe journée à Mers et au Tréport, tous ont repris le chemin de la capitale à 18 h 45.

Une prochaine opération similaire devrait avoir lieu en Mai 2024.



Une nouvelle preuve, si besoin était, que le train est très apprécié dès lors que les horaires sont adaptés et les tarifs attractifs...



LA GALIOTE : une belle fresque en hommage

L'ÉQUIPE MUNICIPALE A ACCUEILLI LE GRAFFEUR JOHANN GRENIER, EN DÉBUT D'ÉTÉ, POUR SALUER LE TRAVAIL EFFECTUÉ DE LA FRESQUE DE LA GALIOTE. CETTE COMMANDE DE LA VILLE VIENT ACHÉVER DE TRÈS BELLE FAÇON CE SITE, DE QUALITÉ DÉSORMAIS CONNUE ET RECONNUE...



Le parking gratuit de la Galiote affiche depuis le début de l'été une longue et belle fresque murale.

Les allées du parking ont aussi été baptisées sur le thème ferroviaire pour aider les usagers à mieux retrouver leur véhicule. A la bombe de peinture durant 10 jours, l'artiste Eudois Johann Grenier ("Made in Graffiti"), et en costume de cheminot, le Mersois Joël Leroy (fils de cheminot et membre du comité de sauvegarde des lignes ferroviaires du Tréport-Mers).

Présent sur la fresque, ce participant connu et reconnu de la Fête des Baigneurs a aussi aidé à la mise en valeur du site en proposant des panneaux sur le thème du rail. Thème logique : le rail a fortement contribué au



LA GALIOTE : une fresque en hommage



◀ M. le maire a souligné que le Mersois Joël LEROY, attaché au chemin de fer, avait proposé les panneaux de signalétique sur le thème ferroviaire. Bravo et merci à lui.



développement de la Station dès le lancement de la mode des bains de mer en 1870.

Située précisément sur le site où travaillaient jusqu'à 600 personnes aux temps les plus forts de l'exploitation de la ligne Paris / Le Tréport-Mers, la fresque est "un magnifique élément décoratif, mais aussi et surtout un hommage au passé ferroviaire de la ville. Nous devons soutenir une continuité de la mémoire cheminote du quartier" confirmait M. le maire.

Des panneaux explicatifs sur l'histoire même du site et du quartier voisin "du Dépôt" ont aussi été installés en lien avec le Syndicat Mixte Baie de Somme.



Des nouveaux commerçants accueillis

• RESTAURANT L'ITINÉRANCE : BRAVO et BIENVENUE !...

Peu avant la saison estivale, plusieurs élus, dont M. le maire, la 1^{ère} adjointe et conseillère départementale Monique Evrard, l'adjointe au commerce de coeur de ville Christine Robert, sont allés souhaiter la bienvenue aux repreneurs de l'ancien Hôtel-Restaurant "Le Bellevue", rebaptisé "l'itinérance" avec une toute nouvelle équipe.

L'occasion de saluer un tout nouvel essor pour cet établissement et de souhaiter la bienvenue à Jonathan CARON et toute son équipe, forts d'une belle expérience en matière d'hôtellerie et de restauration.

Car, comme indiqué sur Facebook, "Après le temps de l'Innocence, vient le temps de l'itinérance pour Jonathan Caron qui continue d'écrire sa propre histoire. À la tête du restaurant l'Innocence (Paris 9e) de 2018 à 2023 avec Anne Legrand et Clio Modaffari, étoilé



Michelin en 2019, Jonathan Caron reprend à Mers-les-Bains ce qui fut pendant des décennies Le Bellevue – Beurivage. Un hôtel – restaurant face à la mer entièrement repensé pour en faire une adresse incontournable de cette délicieuse station balnéaire".

L'établissement a été revu en termes de décoration intérieure de la salle de restauration, avec notamment des salons "cosy" permettant un séjour au calme, mais aussi des chambres, voulues épurées et dédiées à la magnifique vue que l'on en a de la mer et de l'esplanade. Sans oublier une literie d'excellent niveau.

Ravis de leur arrivée sur Mers, les élus leur ont offert une magnifique plante et un tableau représentant la station.

Nous leur souhaitons le plein succès.



Un succès complet tout l'été...

• MARCHÉS FERMISERS ET ARTISANAUX D'ÉTÉ : superbe édition !

Depuis plusieurs années, chaque été, Mers-les-Bains propose de bien sympathiques marchés fermiers le dimanche matin sur la place, ou artisanaux le mercredi en nocturne sur l'esplanade.

Organisés par la Commission municipale du Tourisme et du Coeur de ville qu'anime l'adjointe au maire Christine ROBERT, ces marchés sont aussi très régulièrement assortis d'animations musicales, que ce soit avec l'excellent groupe de guitaristes "Guitarrio" ou d'autres artistes.

Autre point fort cet été, l'ajout de jeux Picards traditionnels en bois grâce à l'association ATOUT'ANIM : un succès complet avec un réel plaisir pris par les nombreuses familles et enfants.

En conclusion, malgré quelques soucis dûs à la pluie en Juillet, les marchés 2023 ont confirmé l'attrait des Mersoises et visiteurs pour ces animations simples et sympathiques.



Les animations musicales et les jeux en bois ont ravi le public.



LE "CONSEIL EN BREF" ... DU 30 JUIN 2023

NOUS VOUS PROPOSONS RÉGULIÈREMENT DE REVENIR SUR LES PRÉCÉDENTS CONSEILS MUNICIPAUX POUR VOTRE PARFAITE INFORMATION.

La séance du 30 Juin 2023 a surtout permis, entre autres points d'importance relative (nous ne pourrions tout reprendre ici, ce n'est pas l'objectif), d'avoir un aperçu de l'activité des délégataires des délégations de services publics que sont le Casino, le cinéma, camping, minigolf, Plage Nord ("Les mouettes") et Sud ("La Belle plage").

• **SUBVENTION A BARBYLONE** - une subvention exceptionnelle de 5 000.00 € a été accordée à l'association Barbylone, pour l'organisation de la COLOR-RUN, une course originale et colorée qui plaît beaucoup. Le conseil adresse ses félicitations à la Présidente et à son équipe pour l'organisation de cette manifestation, qu'il souhaite voir se maintenir et se développer.

Il s'agit en effet d'une manifestation d'ampleur qui rencontre un succès grandissant. Lors de cette dernière édition, cette manifestation a attiré plus de 1 200 concurrents et les retours ont été extrêmement positifs.



M. le Maire a indiqué qu'il a été très agréablement surpris de la mobilisation massive des nombreux bénévoles lors de cette manifestation et qu'il espère qu'elle puisse avoir lieu l'année prochaine.

• **DÉLÉGATION CASINO** - M. le Maire rappelle que le Casino de Mers-les-Bains emploie au total 40 personnes : 13 personnes aux jeux, 13 au restaurant, 5 au bowling, 3 aux services administratifs et techniques ainsi que 6 cadres et dirigeants. Le Casino participe au rayonnement de la station via les nombreux spectacles qu'il organise tout au long de l'année mais également grâce au versement de 30 000.00 € au titre du financement du grand concert de l'été. La somme de 20 000.00 € a également été versée à la commune au titre de plusieurs oeuvres culturelles et sociales. Le restaurant « La chocolaterie » a servi plus de 51 000 couverts au cours de l'exercice. Le nombre d'entrées au sein de la salle des jeux reste constant avec une moyenne de 264 entrées par jour lors du dernier exercice. L'évolution du produit brut ainsi que les prélèvements opérés sur ces derniers au profit de la commune des jeux sont très bons.

Ils augmentent d'année en année et plus rapidement que ceux de la profession. Le casino Mersoises se situe à la tête de proue des établissements de jeux jusqu'au Touquet.



• **DÉLÉGATION MINIGOLF**

Le délégataire indique que le nombre de jours d'ouverture s'élève à 172 jours pour l'année 2022. Le nombre d'entrées payantes s'élève à presque 7000 pour cette même année. Il a été relevé une très forte fréquentation dès l'ouverture. L'objectif est d'ouvrir le plus possible. Plusieurs associations mersoises ou non mersoises y ont été accueillies ainsi que de nombreux groupes scolaires ou extra-scolaires. Le gérant travaille surtout avec des partenaires locaux et notamment la Boucherie de la Prairie et la Boulangerie du Littoral pour la restauration.

• **DÉLÉGATION ROMPVAL** - Grâce à sa bonne gestion, le camping du Rompval se porte très bien. Son chiffre d'affaires net a augmenté de 32 % sur le dernier exercice.

• **DÉLÉGATION CINÉMA** - Le cinéma Gérard Philipe a totalisé plus de 37 000 entrées en 2022. La fréquentation a été en hausse par rapport à 2021 avec + 32 %. Les films qui ont attiré le plus de spectateurs en 2022 ont été « Avatar 2 » (2000 entrées), suivi de « Maison de retraite » (1755), « Top Gun Maverick » (1741), « Jurassic World » (1525) et « Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu » (1084).



Les élus soulignent l'excellent travail des trois personnes qui font fonctionner cet équipement.

Les retours concernant le cinéma sont toujours excellents de par la programmation mais aussi de par l'accueil qui est réservé à la clientèle mersoise ou non.

M. ROUSSELIN, conseiller municipal, souligne que les prix pratiqués par cet établissement sont très attractifs et permettent l'accès au cinéma au plus grand nombre.

• **DÉLÉGATION PLAGE NORD** - Le restaurant "Les Mouettes" a développé une carte petite restauration en proposant à toute heure des planches apéros, des moules ou encore des fruits de mer afin de répondre aux besoins de la clientèle qui apprécie également la possibilité de pouvoir manger plus tard. Un nouveau service de livraison aux cabines de plage a été mis en place et fonctionne très bien. Les locations de chaises longues sont toujours proposées à la journée ou à la demi-journée. Concernant les moyens humains, 13 personnes sont en cuisine, 15 personnes en salle et une personne au ménage. Le restaurant est ouvert 7 j / 7 dès son installation et de 11 h à 23 h en haute saison et de 11 h à 22 h en basse saison. Le chiffre d'affaires de cet établissement s'établit sur une période de 7,5 mois. Grâce aux actions et aux investissements constants celui-ci est en hausse de 22,43 %. Il est important de souligner que la tâche est de plus en plus difficile et notamment à cause des difficultés de recrutement.

Mme DUJARDIN, conseillère municipale, souligne que l'ensemble de ces activités se développe d'année en année et qu'il est important de mettre en avant et de féliciter ces délégataires qui participent activement à l'attractivité de la commune. M. le Maire indique que ces "rapports d'activités traduisent le dynamisme de la commune".

Madame DUJARDIN précise que les chiffres d'affaires sont en augmentation mais également le nombre d'emplois, ce qui est très probablement bénéfique pour bien des familles mersoises. M. le Maire indique que c'est "en effet important de le souligner. Il est indispensable de maintenir cet élan en favorisant le dialogue et la concertation envers ces acteurs ainsi qu'avec les autres commerçants".

• **INSCRIPTION DE MERS "COMMUNE VULNÉRABLE AU RECULE DU TRAIT DE CÔTE"** - Les élus ayant remarqué que la commune de Mers-les-Bains avait été oubliée dans le décret publiant la liste, le conseil municipal a renouvelé son avis favorable afin de procéder à la première révision de ce décret. Une délibération de la Communauté de Communes est également requise puisqu'elle est compétente en matière d'urbanisme.



• **ACCUEIL DE CIRQUES AVEC ANIMAUX** - Les élus ont émis un avis favorable à la prise d'arrêtés par M. le Maire pour risque de trouble à l'ordre public dans le cadre de la venue de certaines compagnies de cirques.

La commune est extrêmement vigilante depuis plusieurs années concernant l'accueil et l'implantation de cirques avec animaux. Plusieurs associations de défense des animaux ont déjà dénoncé publiquement la commune suite à l'acceptation de cirques avec animaux mais il est important de rappeler que le législateur en autorise l'exploitation jusqu'en 2028. Cette Loi du 30/11/2021 permet aux circassiens de trouver des lieux de vie adaptés à ces animaux.

La commune continuera de privilégier comme elle le fait déjà les cirques sans animaux et ainsi d'inciter les autres à placer leurs animaux sauvages sans attendre la date butoir de 2028. Rappelons que cette Loi concerne uniquement les animaux sauvages, pas les domestiques. La commune a été sollicitée cette année par trois cirques. Deux d'entre eux ne disposent pas d'animaux sauvages mais le troisième oui, tels que des tigres. La commune n'a pas de moyens légaux pour interdire ce cirque mais a fait savoir son avis défavorable auprès de la Préfecture avec la prise d'un arrêté. Malgré cela, il est certain que si le terrain est libre, le cirque s'implantera. La commune souhaite par cette délibération affirmer publiquement sa position de ne plus accepter de cirque avec animaux non domestiques dans l'objectif de montrer la voie à plus d'humanité vis-à-vis de la maltraitance du monde animal.

• **INFORMATION PASS' JEUNES** - le dispositif Pass'jeunes fonctionne très bien. Pour l'année scolaire 2022-2023, 117 chéquiers ont été distribués. Au total, 89 jeunes ont pu en bénéficier. La commune a apporté un soutien financier à ces jeunes et aux associations qui les accueillent d'un montant de 5 210.00 €.

HORAIRES BUS TRANS'80 DES LIGNES 701, 702 ET 732 (SELON VACANCES OU NON)



- **MERS-LES-BAINS - OISEMONT - AMIENS ET RETOUR** LIGNE 701
- **MERS-LES-BAINS - FRIVILLE - ABBEVILLE ET RETOUR** LIGNE 702
(en période scolaire hors petites vacances ZONE B)
- **MERS-LES-BAINS - FRIVILLE - ABBEVILLE ET RETOUR** LIGNE 702
(en période petites vacances ZONE B)
- **LE TRÉPORT - FEUQUIÈRES - ABBEVILLE ET RETOUR** LIGNE 732
(en période scolaire hors petites vacances ZONE B)
- **LE TRÉPORT - FEUQUIÈRES - ABBEVILLE ET RETOUR** LIGNE 732
(en période petites vacances ZONE B)

Flashez le QR CODE correspondant !



HORAIRES BUS
3 VILLES SOEURS &
DIEPPE - LE TRÉPORT - EU
aller / retour



HORAIRES TRAIN
ABANCOURT - LE TRÉPORT /
MERS
aller / retour





• FESTIVAL EFFET.MER : LE TOP !



▲ Mers-les-Bains a aussi accueilli le festival **EFFET.MER**, en pied de falaise, le Lundi 14 Août. Un point de chute idéale pour de très nombreux jeunes Mersois et touristes : **2 000 festivaliers** accueillis !

Ce beau festival a bénéficié du soutien technique et financier de la ville car il est clair qu'il participe à un large rayonnement de la station, en particulier vers les jeunes, et c'est tant mieux.

Les organisateurs, dont le Président de l'association "Les éphémères" Allan Depoilly, sont d'ailleurs ravis, soulignant la qualité de la programmation artistique : **LNP Root Family, Dust, La Bonne Heure**



mais aussi côté électro : **Morgan Nagoya (DJ star de la radio NRJ), Upsilone, Psaac et Fedthib**. Un village culturel a proposé la création d'une fresque collective avec l'association Crew Liquid, des jeux picards avec DAB Action sport, du tatouage, des foodtrucks, etc. Alan Depoilly souligne de même la présence d'associations locales, la motivation et l'enthousiasme de nombreux bénévoles. Merci à tous !

► Au vu du succès rencontré et du besoin d'espace, il est envisagé de déplacer le festival vers un lieu plus grand qui ouvrira le champ à de nouvelles possibilités. Bien d'autres ambitions sont à l'étude en direction d'un accès à la culture pour tous ! ■



● LES ÉCHOS DES RENCONTRES LITTÉRAIRES sur l'esplanade



▲ Un grand coup de chapeau (et merci !!) aux bénévoles qui animent et encadrent !!

Cette année encore les « Rencontres de l'été avec des auteurs » ont été un des temps forts de l'animation culturelle sur l'esplanade. Une vingtaine d'auteurs sont venus soit en juillet, soit en août, présenter leurs ouvrages aux Mersois et aux estivants. Le succès de ces manifestations littéraires est grandissant chaque année. Les nombreux retours d'information de la part des auteurs sont très positifs, à tel point que nous vous en donnons un large aperçu ci-dessous :

« Grand **merci** pour ce moment de convivialité, son organisation et la bonne humeur ambiante. Félicitations à tous... »

« Beaucoup de monde, des familles avec enfants ! Quelques discussions intéressantes sur la **poésie**. Peut-être finir le salon à 21 h 00 le samedi avant la tombée de la nuit... »

« Allier un salon du **livre** à une belle ambiance estivale... excellente idée ! Très agréable de discuter avec les touristes et d'égarer ses regards sur les flots. Journées mémorables ! »

« **Site idyllique** pour une rencontre entre écrivains et lecteurs potentiels. Très bonne organisation de Mr Flament et des bénévoles de la médiathèque. Merci à tous »

« Merci aux bénévoles pour l'investissement, l'accueil... sans vous, pas d'auteurs ! Le paradoxe : un **lieu magnifique**, de l'espace, mais deux auteurs par table, on est un peu à l'étroit »

« Salon du livre sur l'esplanade, quel lieu idéal pour une balade, découvrir des **auteurs et auteures**, et pourquoi pas... avoir un coup de cœur ! Merci à tous les organisateurs pour l'accueil. Haut les cœurs ! »

« **Mers-les-Bains**, c'est toujours bien ! »

« Le temps idéal pour lier **littérature et imagination** au gré d'une mer jade ou azur avec quelques amis nuages »

« Une organisation toujours aussi parfaite et un **accueil au top** ! Rien à redire ! Pour la partie en nocturne : prévoir des points lumineux pour égarer les livres »

« Merci à Jean-Claude, Martine, Marie-Françoise et Marcelle pour leur **chaleureux accueil** qui s'apprécie chaque fois et qui nous fait revenir fidèlement. Une belle affluence de surcroît sous le soleil ! »

« Mille félicitations pour cette **sympathique rencontre** d'été, pour la parfaite organisation et l'accueil privilégié dont nous avons bénéficié »

« Comme chaque année, accueil sympathique et **chaleureux**. Bien installé sur l'esplanade avec du passage. Merci à Jean-Claude et à la municipalité »

« Quel bonheur, ce salon face à une **plage magnifique** ! Nous nous sommes baignés entre deux dédicaces. La ville est vraiment magnifique ! »

« Tous mes remerciements à Jean-Claude, Martine, Marcelle et Marie-Françoise pour leur chaleureux accueil à un rendez-vous auquel je suis toujours ravie d'être invitée. Un beau soleil, une **ambiance très conviviale** et des lecteurs intéressés ce qui ajoute à la satisfaction »

« Merci à Jean-Claude pour son invitation à ce très **agréable** salon du livre (par beau temps, ce qui ne gâche rien). Un accueil au top avec trois dames bien sympathiques. Une mention particulière à Marie-Françoise pour ses petits cafés et autres gourmandises »

« Belle météo qui a favorisé la venue des visiteurs. **Diversité** des auteurs et des thèmes. Très positif ! Grand merci ! »

C'était cet ÉTÉ !

• Les AÎNÉS MERSOIS se sont offert une semaine au Portugal !

Sous la houlette de Mme Monique DELGAT, le Club 3 Mersois s'est offert une petite semaine des plus sympathique, quelques jours avant l'été, du 4 au 11 Juin, sur la côte Sud du **Portugal**.

Les 47 participants du club étaient à Armação de Pêra, une très belle station Balnéaire entre Portimão et Albufeira. Les aînés ont fait du 4 X 4, du catamaran, du bateau, visité une très belle église, et profité volontiers des différentes animations du Club où ils avaient réservé. Ils ont eu bien raison !



• RADIO-AMATEURS, nouvelle session



▲ **F4KMI**. C'est l'indicatif du club des radio-amateurs qui nous rend visite chaque année sur la falaise pour un concours. Il s'agit d'un "Contest IARU VHF International" avec un indicatif spécial obtenu auprès de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : TM1MLB "comme Mers-les-Bains, un petit clin d'oeil à cette magnifique ville qui nous accueille toujours très aimablement" souligne le président Dimitri LEVERT.

• CONCOURS DE MINIGOLF avec le S.I.



▲ 16 enfants de 6 à 12 ans ont participé au concours de mini-golf organisé par le **Syndicat d'Initiative** de Mers les Bains, le 11 août. Les 3 premiers de chaque catégorie se sont vu remettre un beau lot, tous ont été récompensés. Une boisson a été offerte à l'issue et tous les enfants sont repartis avec un gobelet au logo du mini-golf. Ces petites animations sont toujours très appréciées des enfants comme des parents.

• Spectacle avec LE CENTRE

► En fin d'année scolaire, le centre de loisirs, **labellisé 4 étoiles** et de plus en plus fréquenté, a organisé un spectacle avec du théâtre pour le groupe de Nathalie, du cirque pour le groupe de maternelle avec Marie-Laure et Eva, la famille Tortue avec le groupe de Marion et de la danse avec le groupe d'Alexis. Ce spectacle permet de présenter aux parents tout ce qui se fait durant l'année. L'équipe remercie tous les parents d'être venus aussi nombreux et de lui faire confiance toute l'année.



● FLEURISSEMENT : LE JURY RÉGIONAL accueilli à Mers



▲ Les élus, M. le maire et M. le député ont accueilli les membres du Jury régional du concours “**Villes et Villages fleuris**”. L’objectif pour la station, et son service des Espaces verts animé par l’adjointe Régine DOUILLET et l’agent communal Arnaud GREDE, est de permettre, peut-être, à la Station d’obtenir enfin sa lère fleur au classement, une distinction qui viendrait enfin récompenser les efforts de toute l’équipe. Ce serait là une belle reconnaissance.

● LA COLOR-RUN, TROP MARRANT !



▲ Organisée par l’association “**Barbylone**”, la COLOR-RUN a été un nouveau succès, tant le concept, musical et coloré tout en étant sportif, plaît au plus grand nombre. Bravo !!

● CONCERT à l’église avec la Maîtrise



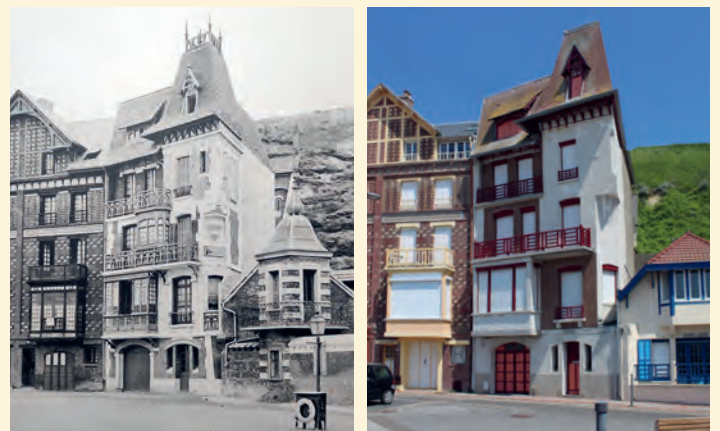
▲ Un très beau concert à l’église Saint-Martin a permis d’entendre la **maîtrise de la Collégiale d’Eu**, juste avant la saison d’été. L’édifice a été un écrin parfait pour les belles voix des choristes. Etaient présents des élèves du collège Curie de Mers-les-Bains et Louis-Philippe de Eu.

● “COUP D’OEUIL DANS LE RÉTRO”, l’expo originale AVANT / APRÈS

► Durant toute la saison estivale, le service Communication et le collectionneur local Mr **Ridha ARFA** proposaient une exposition originale à la salle Ernest DAILLY (Mairie).

Grâce aux très beaux documents possédés par le collectionneur et deux autres passionnés, et qu’ils ont bien voulu mettre à disposition, des clichés des villas d’aujourd’hui ont permis, placés côte à côte avec les plus anciens, d’offrir un autre regard aux visiteurs, en fait de leur donner la possibilité de comparer l’existant à ce qui a été.

L’exposition a été un succès et la ville renouvelle tous ses remerciements à Mrs ARFA, RAULT et ALLEGRAND.





Retour en photos sur la 21ème édition de la Fête des Baigneurs...



▲ Couple de Sardaigne, vainqueur du concours de costumes 2022, revenu cette année !



Les médias présents sur la fête.



Le thème 2023 : La conquête de l'air et les débuts de l'aviation.

Magnifique démonstration des avions et aviateurs de l'amicale Jean-Baptiste Salis de la Ferté Alais accueillis par l'aéroclub des Villes Sœurs ; exposition de grandes maquettes par la Section 14/18 et le club d'aéromodélisme des Villes Sœurs ; hommage aux femmes aviatrices pionnières avec le Musée des Frères Caudron de Rue et le spectacle "L'aviatrice".



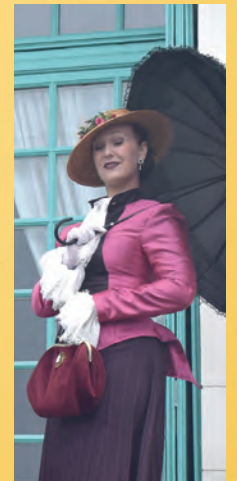
Le steampunk mis à l'honneur

Pour voir toutes les photos prises par la photographe Laura Keravec, flasher le code Qr : (téléchargeables gratuitement jusque fin Novembre 2023)





▲ ▼ Faute de défilé, les personnes costumées, danseurs, échassiers et musiciens se sont rassemblés au Pavillon des Bains pour la remise des diplômes et célébrer la fin de la Fête des Baigneurs un peu précipitée par la météo. Un grand merci à tous !



De très jeunes concurrents pour le concours de costumes enfants, la plus jeune de 1 mois et ci-dessus Aléaume et Héloïse (2 mois)



Pour consulter les photos de Lady Faber devant la villa Santa Theresia :





A l'année prochaine !



GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CETTE BELLE FÊTE !

~000~

**Prochaine fête :
27 & 28 / 07 / 2024**

(Toujours le 4ème Week-end de Juillet).

Thème : les Jeux Olympiques en référence aux Jeux de la IIème Olympiade de Paris en 1900.

Art en bord de mer

Retour sur l'édition été 2023...

- Benjamin GEORGEAUD
- Xavier BOGGIO
- Florence MULIARDO



Nausicaa et Ulysse de Benjamin GEORGEAUD...



▲ Gouttes et culbuto de Xavier BOGGIO...



"Forever Smile" de Florence MULIARDO...

Les artistes ont de nouveau été présents cet été sur l'esplanade. Cette approche directe, en plus de celle de l'Espace Prévert, est désormais une marque de fabrique pour notre station...

Le talent de
CÉDRIC TANGUY

> Culture / évènementiel...



Troisième projet mis en scène par l'artiste Cédric TANGUY avec les Mersois sous le thème de la plage...



Tout un monde fantasmagorique dispersé sur l'esplanade et cette année en complément sur les cabines de plage...



"COLDPLACE" : the great show de l'été !

NOTRE STATION A PROPOSÉ SON GRAND CONCERT DE L'ÉTÉ, TOUT DÉBUT AOÛT SUR LA PLACE. UN SUCCÈS TOTAL, GRÂCE AUX EXCELLENTS MUSICIENS DE "PINK FROG" ET AU TOUT AUSSI EXCELLENT "TRIBUTE" COLDPLACE DÉDIÉ AU CÉLÈBRE GROUPE BRITANNIQUE DE POP-ROCK.



Notre Station balnéaire et ses partenaires, le producteur "Ginger" et le Casino "7", sont ravis d'avoir proposé, cette année encore, et après le succès du concert "BOB" de l'an passé), un nouveau et très beau Grand Concert de l'été. Pour ce succès, deux valeurs sûres : le groupe PINK FROG qui a assuré avec brio la 1ère partie, et le groupe COLDPLACE pour un très bel hommage aux fameux Britanniques...

A l'année prochaine !



**TROUVER SA FORCE
FAIRE CORPS**

L'ARMÉE DE TERRE C'EST PLUS DE 100 MÉTIERS PASSIONNANTS POUR TOUTES LES VOCATIONS. QUEL QUE SOIT CE QUE VOUS IMAGINEZ FAIRE DANS LA VIE CIVILE, IL VOUS EST POSSIBLE DE L'EXERCER AU SEIN DE L'ARMÉE DE TERRE, EN TANT QUE SOLDAT. ET SI VOUS NE SAVEZ PAS ENCORE VERS QUEL MÉTIER VOUS TOURNER, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EST MIS EN PLACE.

NOS CONSEILLERS EN RECRUTEMENT SONT LÀ POUR VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX, VOUS GUIDER TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS ET RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.



"DE L'ART OU DU MACHOND ?" : une belle expérience humaine !

DU 17 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE, NOTRE STATION A ACCUEILLI LE TOURNAGE D'UN LONG MÉTRAGE DE CINÉMA AVEC BENOÎT POELVOORDE, CAMILLE COTTIN, FRANÇOIS DAMIENS ET GUSTAVE KERVERN. UN BEAU PARTENARIAT ENTRE L'ÉQUIPE DE PRODUCTION, LE RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU FILM MR DIDIER CARREL ET SES ADJOINTS, ET LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA VILLE. AU FINAL, UNE FORT BELLE EXPÉRIENCE HUMAINE ET LA SATISFACTION DU PUBLIC QUI A PU RENCONTRER LES ACTEURS...

😊 L'acteur Belge BENOÎT POELVOORDE en tournage à Mers-les-Bains, mais aussi Camille COTTIN, François DAMIENS et GUSTAVE KERVERN : excusez du peu !

Durant plusieurs semaines, une logistique impressionnante de camions, de modules techniques, des va-et-vient de régisseurs, de techniciens, se sont enchaînés à rythme soutenu pour le tournage des scènes extérieures du film "De l'Art ou du Machond", une comédie satirique du réalisateur Belge Stefan Liberski, co-produite par Artémis Production pour la Belgique et Le Bureau Films pour la France.

C'est au pied de la falaise que la voix caractéristique de Benoît Poelvoorde, valeur sûre du cinéma franco-belge depuis les années 2000, s'est faite entendre pour la première fois.

Durant tout le tournage, plusieurs fans ont pu l'approcher lorsqu'il regagnait sa loge.

Très agréable, très accessible, bien vivant et débonnaire comme on le connaît, Benoît Poelvoorde a volontiers accepté les selfies et les autographes, ce qu'il renouvellera à chaque nouvelle scène de tournage, ici ou là !



1er tour de manivelle en pied de falaise de Mers fin Août...



Autographes, selfies... Benoît Poelvoorde s'est volontiers prêté au jeu, et avec humour...



Très attendu par ses fans, le célèbre acteur Belge a été absolument adorable avec tout le monde. Nombreux ceux qui en garderont un souvenir sympa...



"DE L'ART OU DU MACHOND ?" : une belle expérience humaine !

Accompagné par la Ville de Mers-les-Bains et ses différents services, le tournage s'est poursuivi jusque mi-septembre dans différents endroits de la station (Espace Prévert, rue Raspail, sur la Falaise, etc...).

Des scènes ont aussi été tournées aux alentours (Ault, Le Tréport...). Benoît Poelvoorde a aussi donné la réplique à d'autres acteurs de notoriété : la sublime Camille COTTIN, le "réservé" François DAMIENS ou encore le malicieux Gustave KERVERN.

Soulignons que les services de la ville ont surtout travaillé avec le régisseur général du film M. Didier CARREL et ses adjoints : un partenariat sympathique avec une équipe aussi sollicitée qu'extrêmement agréable. A découvrir sur grand écran en 2024 😊.



Ci-dessous à gauche, le réalisateur Stefan Liberski et son équipe. On devine l'excellente ambiance qui marque ce tournage pourtant soutenu, ici sur la falaise de Mers...



Un immense décor a été fabriqué en studios en Belgique, démonté puis remonté sur la falaise de Mers-les-Bains...



DE L'ART OU DU MACHOND ?

SYNOPSIS

Jean-Yves Machond (Benoit Poelvoorde), peintre conceptuel dont la carrière s'est vite interrompue suite à une série de déboires, décide de quitter Bruxelles et son métier de professeur pour s'installer en Normandie. Lieu d'incarnation, par excellence, de l'Impressionnisme, il se met en tête d'y trouver l'inspiration afin de délivrer au monde son oeuvre majeure qui lui vaudra enfin gloire et reconnaissance éternelle. Le problème c'est qu'il n'en a que la pensée de l'idée du concept...

Entre Bagnoule (Gustave Kervern), peintre figuratif bon vivant, naïf et chaleureux qui le sortira de sa torpeur par sa bonhomie et la "charmante" Cécile Fouasse (Camille Cottin), galeriste et manipulatrice, qui viendra perturber sa concentration, sa rencontre avec les gens du cru s'avèrera décisive dans l'accomplissement de son projet. Le réel, c'est quand on se cogne...

Casting

Jean-Yves Machond	Benoît Poelvoorde
Cécile Fouasse	Camille Cottin
Bagnoule	Gustave Kervern
	François Damiens
	Laurence Bibot

Comédie satirique

+/-100 min. - HD - Couleur



RÉALISATEUR & SCÉNARISTE

Stefan Liberski

- 1992 - *Film Belge*
- 2005 - *Bunker Paradise*
- 2013 - *Baby Balloon*
- 2014 - *Tokyo Fiancée*

PRODUCTIONS

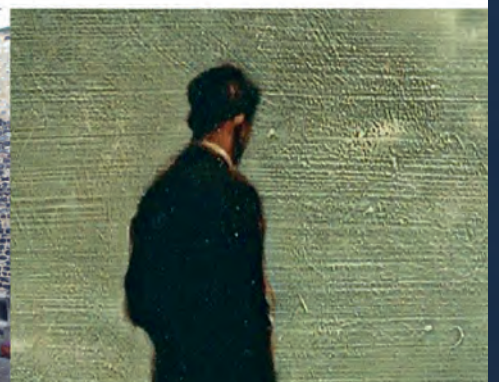
Artémis Productions (BE)
Le Bureau Films (FR)

TOURNAGE

17 août > 29 septembre



**SORTIE
EN SALLES
EN 2024 !**





GRAFFEURS

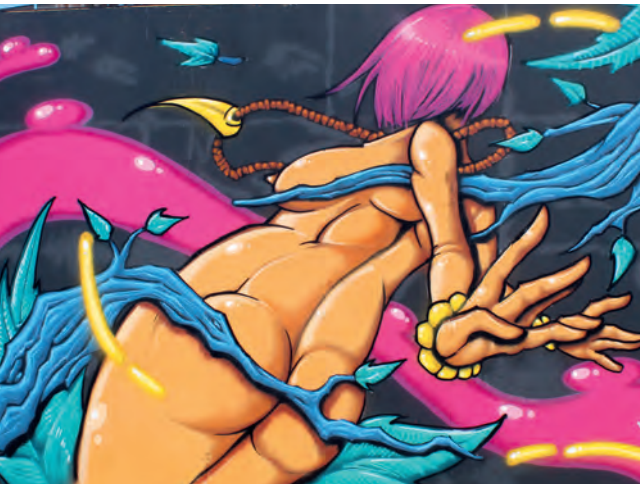
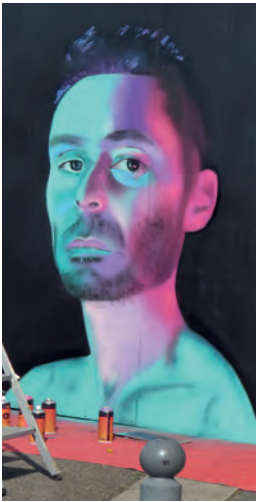
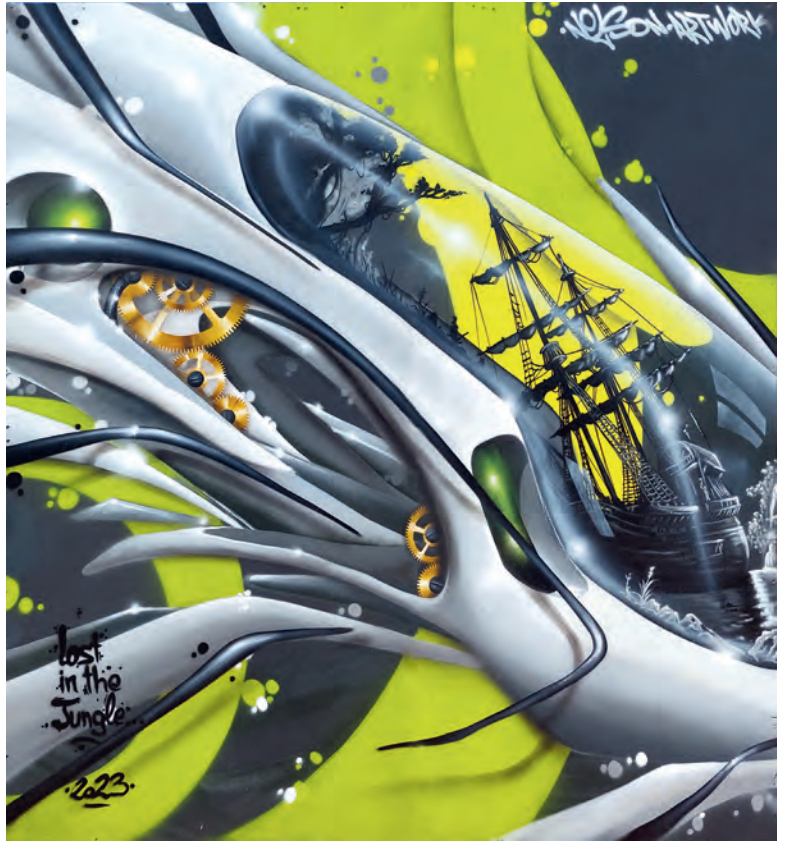
6ème ÉDITION ! 2023

Thème : la Jungle...

► **6ème édition des graffeurs, et un nouveau succès !** Après une belle édition au coeur du stade l'an dernier, c'est de nouveau sur l'esplanade, début Septembre, que le festival des graffeurs a pris ses quartiers. A l'arrivée, une nouvelle et très belle et colorée exposition sur le thème de la Jungle, avec des oeuvres bluffantes...









Cette 6ème édition proposait aussi aux plus jeunes une initiation Skate et trottinette, avec deux concerts sur le poste de secours...



Grand merci à tous les artistes, à Johann Grenier et aux services communaux pour le succès de cette 6ème édition...

VISITE D'EXCEPTION...

• L'artiste international **TONY SOULIÉ** accueilli à l'Espace Prévert

Artiste reconnu de la nouvelle abstraction française, **Tony SOULIÉ** avait été reçu, il y a quelques mois, par Mr le maire à l'hôtel de ville. Né en 1955 à Paris, Tony Soulié est un photographe, peintre, sculpteur, graveur, lithographe et plasticien français. Il a également créé de nombreux livres d'artistes, des sculptures, des estampes aussi bien que des installations et performances.



Exposant à l'espace Prévert début Septembre, Tony Soulié a créé deux lithographies de Mers-les-Bains. Il a aussi été filmé par Didier DEBRIL, sur un fond musical original de sa composition (visible sur Youtube).

Les oeuvres de l'artiste témoignent clairement de sa sensibilité, sur une démarche aussi simple que forte : le côté minéral des clichés originels en noir et blanc mais sublimés ensuite, recouverts, réhaussés d'expressions colorées leur donnant vie, appelant à un autre regard, à découvrir un autre univers. La station a été ravie d'accueillir un tel artiste, qui plus est des plus sympathique. ■

ILS EXPOSENT ...

Caroline DAHYOT

13 Octobre - 12 Novembre



Bernard VERCRUYCE

17 Novembre - 7 Janvier 2024



**ESPACE
JACQUES-PRÉVERT**

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR



RELAIS NATIONAL...



Une belle reconnaissance pour les Artistes, et une fierté pour le service culturel municipal, que de constater que les **expositions 2023 sur l'esplanade et à l'espace Prévert ont de nouveau eu l'honneur de faire la couverture d'ART MAG**, le magazine d'art contemporain traduit également en Anglais. Une nouvelle et autre carte de visite pour la station balnéaire et la qualité de ses organisations. Le magazine est consultable et empruntable par les abonnés à la médiathèque (elle-même abonnée).

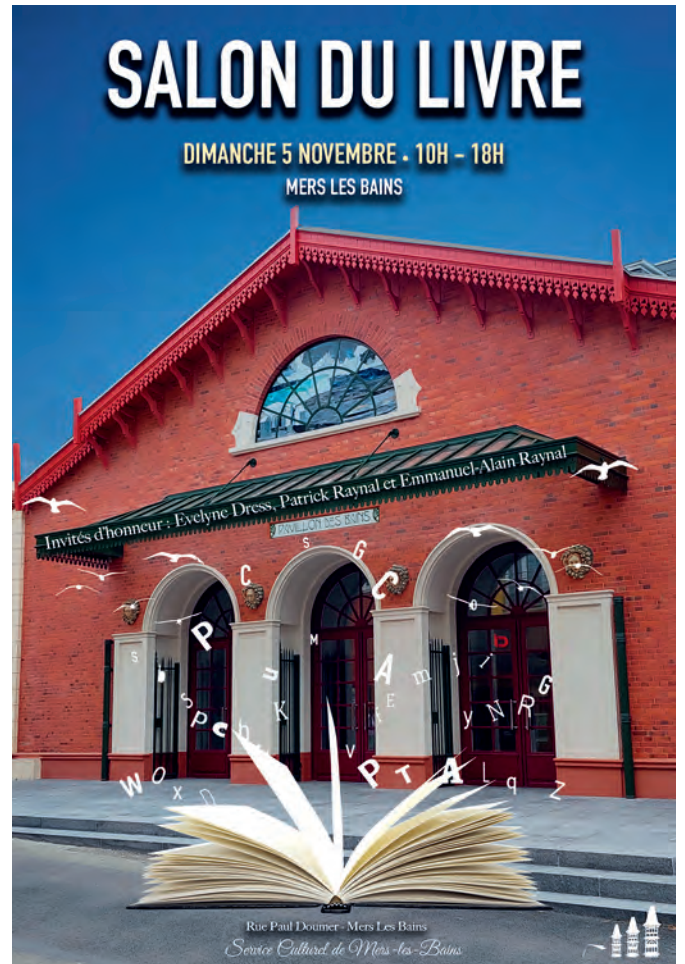
N'oubliez pas :

• la **NUIT DE LA LECTURE** les vendredi 19 et samedi 20/01/24 à la médiathèque

SALON DU LIVRE LE 5 NOVEMBRE

Pour la première fois, le **Salon du Livre de Mers-les-Bains** aura lieu dans le magnifique Pavillon des Bains, construction neuve en lien avec l'architecture dominante. Une parfaite occasion pour venir la découvrir !

► Pour en savoir plus sur les auteurs invités, n'hésitez pas à scanner le QR Code ci-contre avec votre smartphone.



▲ : Auteurs invités : Evelyne Dress, Marc Verillotte, Patrick Raynal et Emmanuel-Alain Raynal ainsi que 50 auteurs...

Marché de Noël et des Traditions du 16 au 19 novembre

Ouverture dès le jeudi avec soirée

"Beaujolais nouveau"

• Animations • Concerts •



Judi 17 h - 21 h / Vendredi et Samedi 10 h - 21 h
Dimanche 10 h - 18 h

8ème Prix Littéraire des Villes Soeurs | 1/4 au 2/9 2023

Gilles MARCHAND vainqueur pour "Le soldat désaccordé"



8 ROMANS à lire & à élire

Résultats des votes

<p>2</p> <p>46 points</p>	<p>1</p> <p>62 points</p>	<p>3</p> <p>41 points</p>		
<p>4</p> <p>37 points</p>	<p>5</p> <p>28 points</p>	<p>6</p> <p>24 points</p>	<p>6</p> <p>24 points</p>	<p>7</p> <p>22 points</p>



> Les anim's...

Mardi 31 octobre - " La chair de frousse "

De 15 h à 17 h à la médiathèque : venez raconter vos histoires qui font peur, costumés ou non... 2 groupes possibles (5-7 ans et 8-12 ans) Jus de crapaud et pattes d'araignée pour le goûter ! inscription conseillée au 02 35 50 08 46 ou mediatheque@ville-merslesbains.fr

► Novembre : le Réseau des Bibliothèques fête ses 10 Ans !

Pour découvrir les animations particulières pour les 10 ans du réseau :



Jeudi 2 novembre - Atelier Cerf-Volants

Pour les enfants de 6 à 11 ans - Salle des Mailleuls - rue du 19 mars 1962 - Association Syndicat d'initiative

Samedi 4 novembre - Café Lecture

Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial de 15 h à 17 h - 1er étage de l'espace J. Prévert rue Paul Doumer / tél : 02 35 50 08 46 / mediatheque@ville-merslesbains.fr

Dimanche 5 novembre

Salon du livre de Mers-les-Bains (voir ci-dessus)

ILS EXPOSENT ...

Fabrice LOISEAU

13 Octobre au 12 Novembre



**Ghislaine & Thierry
LAMOTTE**

17 Novembre - 7 Janvier 2024



**ESPACE
JACQUES-PREVERT**

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR



**Vendredi 10 novembre de 9 h 45 à 11 h - Médiathèque -
gratuit - Relais Petite Enfance : communication ges-
tuelle sur le thème "l'alimentation"**

Chaque mois, le Relais Petite Enfance (RPE) de la CCVS propose des animations gratuites pour les enfants de la naissance à 3 ans, dans ses locaux ou dans les bibliothèques du réseau des Villes Sœurs. Proposé par le Relais Petite Enfance de la CCVS en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Inscription obligatoire : 02 27 28 03 91 ou rpe@villes-soeurs.fr

Dimanche 12 novembre - La Guinguette Mersoise

de 14 h 30 à 19 h 00 - Entrée 10 € - Asso La Guinguette Mersoise - Salle des Mailleuls - rue du 19 mars 1962

**Du 13 Octobre jusqu'au 5 novembre - Exposition
Fabrice Loiseau ***

**Vendredi 17 novembre > dimanche 7 janvier 2024
Exposition Bernard Vercruyce - Art Naïf ***

**Vendredi 17 novembre > dimanche 7 janvier 2024
Exposition Thierry et Ghislaine Lamotte ***

* visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque du mardi au samedi et le dimanche après-midi et jours fériés en fonction de la présence de l'artiste.
Espace Jacques Prévert / Médiathèque - Rue Paul Doumer 80350 Mers-les-Bains - Entrée libre

16 - 19 novembre - Marché de Noël et des Traditions
en centre-ville et rue de l'église avec de nombreux chalets - restauration sur place - animations - Téléthon, artisans, créateurs, confréries ... seront au rendez-vous.
Service culturel

Dimanche 19 novembre - Rando VTT et marche UC
Verescence de 8 h à 12 h inscriptions Salle des Mailleuls
Ouvert à tous, licencié ou non, 25 - 40 km & marche 10 km

Samedi 2 décembre - Café Lecture
Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial de 15 h à 17 h - 1er étage de l'espace J. Prévert rue Paul Doumer / tél : 02 35 50 08 46 / mediatheque@ville-merslesbains.fr

Samedi 16 Décembre - Concours de pêche, organisé par le Surf Casting Club Mersoïse - 11 h 00 à 15 h 00, plage de Mers les Bains



Liste non exhaustive, susceptible de changer après la parution de ce support imprimé. Malgré nos soins, un oubli ou une erreur sont toujours possibles, et n'engagent pas notre responsabilité.

• LA "TOURNÉE ATHLÉ", EX "COURIR, SAUTER, LANCER"!...

La journée "Tournée ATHLÉ", des ateliers d'athlétisme d'été proposés sur l'esplanade et orchestrés par le Comité Olympique de la Bresle et ses bénévoles, a été de nouveau un succès, cet été, en partenariat avec la ville de Mers-les-Bains et son service sport animé par Vincent Desbonnets.

De fait, l'esprit demeure, celui d'une animation voulue simple, sympathique, sportive, colorée et ludique !

Retour photo sur l'édition 2023...



plusieurs ateliers d'athlétisme, course, saut d'obstacles, saut en longueur, lancer... étaient proposés par les bénévoles du COB76...

• COURSES DES VILLES SŒURS : UN CLASSIQUE APPRÉCIÉ



Mi-Septembre, avaient lieu les fameuses courses et marches des villes sœurs avec le Comité Olympique de la Bresle Athlétisme (COB76) et ses bénévoles, en partenariat étroit avec Eu et le Tréport, bien sûr, mais aussi et surtout Mers-les-Bains, où se déroulaient départs et arrivées. Un succès complet, et la joie, le goût de l'effort, perceptibles sur les visages des différentes générations. L'adjoint aux Sports et aux associations Thierry WILLEMS a représenté la ville.



PLEINS FEUX SUR LA SAISON SPORTIVE 2024...



Nous vous présentons ici le programme de la saison sportive 2024 préparé par notre service des sports, animé par l'agent communal M. Vincent Desbonnets et la délégation de l'adjoint au maire aux sports et aux associations M. Thierry Willems. (Élaboré au moment où nous mettons sous presse, ce programme n'est pas figé et certaines dates pourront être modifiées. Nous vous tiendrons informés).

Les axes de réflexion reprennent les thématiques développées ces 4 dernières années, qui investissent les activités sportives comme vecteur de :

A/ Socialisation

Lien social assuré par l'action des associations, bien-être de la population, santé.

B/ Education

Pratique scolaire et centre de loisirs.

C/ Communication

Accroître la visibilité de la commune.

D/ Développement touristique

Proposer offre ludique et diversifiée à la population touristique.

Saison sportive 2024

De Mai à juin : «De la récré à la Plage» (thème B)

• Ecole Jules Verne :

Création d'un cycle de découverte du milieu marin à travers les activités de glisse pour les CM2 de l'Ecole Jules Verne.

• Collège Joliot Curie :

3 actions sont mises en place depuis de nombreuses années au travers d'un partenariat avec l'Education Nationale, le collège de Mers-les-Bains et le club nautique Glisse Sensations Mers :

- 1 cycle de 8 à 10 séances d'activités nautiques en EPS (Education Physique et Sportive), d'avril à juin, les lundis et mardis après-midi.

- 1 cycle annuel avec l'UNSS (association sportive du collège), les mercredis après-midi.

- 1 cycle annuel avec la Section Sportive

Surf du collège, les vendredis après-midi.

(L'encadrement de tous ces créneaux est assuré toute l'année par M. Desbonnets avec les enseignants).

► Ce projet permet de couvrir les cycles 3 et 4 de l'Education Nationale dans leur intégralité, et d'offrir aux jeunes scolarisés de Mers un **domaine d'apprentissage diversifié**.

Programme des manifestations (Thèmes C et D)

o **Samedi 01 Avril** : Grand prix cycliste de Mers (quartier balnéaire)

A confirmer

o **Dimanche 07 Avril** : Aquathlon (piscine + esplanade). A confirmer

o **De mai à la Toussaint** :

Cabine à Vél'Eau (soutien à l'offre sportive touristique)

o **Mi-mai** : Brevet cycliste Neuilly- Mers les Bains

o **Mi-mai** : Océan Racing des 2 Falaises (course de pirogues et de surf ski)

o **Dimanche 07 juillet** : **ULTRABAIE** (course pédestre par le sentier du littoral Saint Valéry / Somme – Mers les Bains aller-retour)

o **Juillet – Août** : **fitness** sur la terrasse du poste de secours (après 19 h), et Zumba sur esplanade (2 jours par semaine)

o **18 juillet** : Tournée Athlé COB

o **15 août** : Tournoi de tennis

o **Dimanche 15** (ou 22) septembre : Course des Villes Sœurs

o **S et D 18 et 19 octobre** : Mers Festi'Ride,

o **Samedi 09 décembre** : Corrida

A ce programme s'associeront toutes les actions associatives qui participeront à l'animation de la station (dans le cadre défini ci-dessus), et qui nécessiteront un soutien du service Sports (thème A).

Ecoles : la ville proche des jeunes Mersois

LA RENTRÉE SCOLAIRE S'EST TRÈS BIEN PASSÉE. L'OCCASION POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE RAPPELER, PAR L'IMAGE CI-DESSOUS, L'ACTION FORTE DE LA COMMUNE ENVERS LES PETITS ET LES JEUNES MERSOIS.



Travaux réguliers dans les écoles pour accueillir au mieux les petits Mersois



Pass'jeunes 75 € (50% de l'adhésion à des activités sportives & culturelles)

Cantine à 1€ pour les petits Mersois depuis 2020



Bourse d'études 200 €/an pour les étudiants Mersois depuis 2020



Votre ville avec vous, pour vous.

● LABEL "VILLE LUDIQUE ET SPORTIVE" : Mers confirmée

DEPUIS 2021, NOTRE STATION S'HONORE D'ÊTRE LABELLISÉE "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE" CATÉGORIE 2 LAURIERS POUR SA POLITIQUE SPORTIVE GLOBALE. LES INSTANCES DU LABEL ONT UNE NOUVELLE FOIS CONFIRMÉ MERS-LES-BAINS ET SA POLITIQUE SPORTIVE GLOBALE POUR 2023 / 2024...

"Ville active et Sportive" catégorie 2 Lauriers pour sa politique sportive globale. Cette belle distinction vient récompenser l'engagement fort de la collectivité, de son service Sport/Événementiel animé par Vincent DESBONNETS et de l'adjoint aux Sports Thierry WILLEMS, aux côtés des associations et clubs sportifs locaux.

Il s'agit de mettre en exergue la participation sportive pertinente des jeunes Mersois autour d'activités diverses aidées notamment par le Pass'jeunes (Pour rappel, mis en place par la mairie, il est d'une valeur de 75 euros qui permet de prendre en charge 50 % de l'adhésion à une ou des activités sportives et culturelles), sans oublier le soutien inconditionnel du tissu associatif local.

La ville, de par son service dédié, soutient aussi le sport en milieu scolaire que ce soit au niveau du collège de Mers et de sa section sportive, qu'à celui de l'école primaire Jules Verne. ■

- Le prix a été remis, le 24 Août 2023 à Dijon, à Mr Lionel DUGARDIN, directeur général des services de la ville de Mers (2ème en partant de la droite), en présence de la ministre des sports, des jeux olympiques et paralympiques Amélie OUDÉA CASTERA.



● "Ocean racing" championnat de France : bons résultats

Déjà vice-champion de France de sa catégorie, distinction brillamment obtenue lors des deux dernières éditions des championnats de France Ocean Racing, le Mersois Virgile GOGOIS a cette fois décroché le Bronze, fin Août à Brest.

17 kilomètres d'effort soutenu dans un surfski monoplace en catégorie master 1 et 2, entre 40 et 49 ans) ont été nécessaires pour cette belle place sur le podium.

Autre performance d'Anne-Gaëlle LE HER qui, licenciée à Rouen, s'entraîne à Mers : championne de France de sa catégorie en Kayak monoplace.

Théophile BRUN, moniteur du club Mersois se réjouit aussi de la participation de certains Mersois à leurs



Virgile GOGOIS, professeur d'EPS au collège de Mers, avait été reçu l'an dernier en mairie par M. le maire et M. WILLEMS pour ses excellents résultats (Photo d'archives).

premiers championnats de France, avec deux équipages de pirogue à 6 places, une homme et une mixte. Les

équipages n'ont pas démerité, terminant 15ème sur 20 pour les garçons et 6ème sur 10 pour les mixtes. ■

MERS, ICI ou là...

• 5 retraitées auxiliaires de vie à l'honneur

M. le maire et l'adjointe aux affaires sociales Monique Evrard ont accueilli, fin septembre en mairie, 5 auxiliaires de vie retraitées.

Ces 5 dames ont longtemps travaillé pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune avant que celui-ci transfère son service d'aide à la personne, en 2020, à l'association Familles Rurales de Boursevillie.

Près de 30 salariées ont ainsi été transférées à la structure associative.

M. le maire avait souhaité recevoir officiellement les retraitées pour les remercier de leur action efficace et appréciée mais n'avait pu le faire en raison de l'épidémie de COVID-19.

Reportée, la réception a donc eu lieu en 2023, permettant de souligner les carrières de Mmes Annie MOPIN (titulaire de



la commune de 1976 à 2019), Sylvie BOUTRY, Edith CANAPE, Fabienne LEROY et Patricia DEBAUT.

M. le maire indiquait quelle avait été sa satisfaction, alors qu'il était à l'époque adjoint au maire notam-

ment aux affaires sociales, d'avoir eu "à animer cette équipe agréable, dont le rôle et la qualité d'intervention sont connus et reconnus.

Félicitations à toutes et excellente retraite bien méritée !".

• OCTOBRE ROSE : une belle initiative Lions Club et CCVS

L'adjointe aux affaires sociales Monique Evrard et le Lions Club Mersois ont uni leurs efforts à ceux de la CCVS pour proposer une action, dans le cadre d'Octobre Rose, dédiée à la prévention du cancer du sein. Après une marche "Ruban Rose" entre la mairie et le Pavillon des Bains, c'est au sein de celui-ci que tous ont pu assister à l'excellent spectacle "Dépistage-Girl" de la Compagnie Théâtracité. La prestation a été suivie d'un échange avec des soignants.



▶ LA VILLE FACILITATRICE POUR L'EMPLOI ◀

La mairie est très souvent sollicitée par de nombreux organismes (Agences d'intérim, entreprises locales...) en faveur de l'emploi, pour relayer leurs annonces de recrutement, de formation ou de session de découverte en entreprise, pour leur permettre d'aller à la rencontre des demandeurs locaux en accueillant soit un stand sur les marchés, soit un autobus comme récemment avec la société Transdev qui recherchait des candidats en transports en commun.

Que ce soit par un accueil en mairie ou sur l'espace public, l'annonce sur Facebook ou sur le panneau électronique, la ville a à cœur d'être facilitatrice auprès des employeurs en recherche de personnel tout comme auprès de celles et de ceux qui aspirent à trouver un emploi. L'emploi est l'affaire de tous et la ville veut être un partenaire actif et dynamique, elle entend pour cela favoriser tous les leviers.

LE BILLARD CLUB DE LA BRESLE vous attend !

Pour + d'infos, contacter le club :

M. Philippe MOUTARLIER
06 85 23 69 34



À MERS-LES-BAINS, ICI ou là...

• MME RICOUARD A FÊTÉ SES 100 ANS !

Mercredi 4 Octobre, M. le maire et Mme Evrard sont allés rendre visite à Mme Valentine Ricouard pour célébrer avec elle, sa fille et son aide à domicile, son 100ème anniversaire !

Pour l'occasion les élus avaient amené fleurs, gâteau et boisson et tous ont passé un moment d'une agréable convivialité, d'autant que Mme Ricouard leur a volontiers conté son parcours.

Née en Pologne en 1923, Valentine SOBKA arrive en France juste après la guerre grâce à celui qui deviendra son mari (une semaine en train dans un train de marchandises, cela marque l'esprit).

"Il fait doux ici. En ce temps-là, en Pologne il faisait -30°. Nous mettions des journaux dans nos bottes pour ne pas avoir trop froid. Ce qui m'a marquée en arrivant ici en hiver, c'est que les Français mangeaient du Hareng tous les jours !"

Et Mme Ricouard d'ajouter "Pour moi c'était le paradis en arrivant en France. Il y avait du travail, c'étaient les 30 glorieuses (entre 1945 et 1975)".



Si Mme Ricouard a accepté la visite des élus, c'est en souvenir de son mari (décédé en 2008), pour lequel elle conserve un très fort attachement. Mme Ricouard a été aidée, à l'époque, par le 1er adjoint M. Bernard PALPIED pour être naturalisée Française.

"J'ai eu du mal à apprendre le français au début mais j'ai réussi grâce aux enfants" indique la centenaire, qui se rend encore régulièrement en vacances en Pologne avec eux, et où

elle a toujours des cousins (côté allemand). Mme Ricouard a aussi voyagé en Allemagne et en Tchécoslovaquie. Elle a eu 5 enfants, mais a perdu 2 fils. Elle souligne aussi volontiers son plaisir d'avoir un petit-fils qui a participé à la course des 3 villes sœurs.

Côté loisirs, la centenaire écoute beaucoup la radio, aime la politique, et regarde régulièrement la webcam "pour voir s'il y a du monde sur l'esplanade". Félicitations ! ■

• COLIS DE FIN D'ANNÉE

La fin d'année approche, et l'ensemble du conseil municipal et le CCAS souhaitent vous offrir le traditionnel colis gourmand, particulièrement apprécié.

Pour pouvoir en bénéficier il faut :

- Avoir plus de 65 ans,
- Faire partie de la liste électorale,
- S'inscrire sur la liste de colis en mairie.

Pour cela, veuillez prendre contact auprès de la mairie au **02 27 28 06 60**, dès maintenant et jusqu'au **16 novembre 2023**.

Dès lors que l'inscription sera faite, vous pourrez alors vous présenter le **mercredi 20 décembre** à la salle Ernest Dailly (à côté de la mairie) pour que votre colis vous soit remis.

A bientôt !

Michel DELÉPINE, Monique EVRARD,
l'ensemble du conseil municipal et le C.C.A.S.

**COLIS DE FIN D'ANNÉE
S'INSCRIRE AU
02 27 28 06 60
ou à l'accueil de la mairie
(dernier délai 16 Novembre)**



MERS RELANCE SON TÉLÉTHON les 8 et 9 décembre!!

LES 8 ET 9 DÉCEMBRE, LA STATION, SES ASSOCIATIONS, LE COORDINATEUR LOCAL ET TRÉSORIER JEAN-LUC ROCQUE-PAYEL VOUS INVITENT À LES REJOINDRE POUR DONNER AU TÉLÉTHON MERSOIS UN NOUVEL ET BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ, COMME LES MERSOIS SAVENT LE FAIRE !

Rappelez-vous : durant de longues années, l'organisation du **Téléthon**, grâce aux associations locales, avait permis de témoigner de la **belle solidarité des Mersois** face à cette cause importante : celle des myopathies, des maladies neuromusculaires invalidantes.

Le **Téléthon Mersois** s'est ensuite avéré moins présent mais résistait quand-même grâce à l'engagement sans faille de nos pompiers, qui proposaient toujours un lavage de voiture, ou encore grâce à des associations pour des concerts ponctuels. Grand merci à eux.

Conscients que l'on peut rejoindre ces initiatives, les développer et peut-être, recréer l'esprit d'il y a quelques années pour un **beau week-end de solidarité et de convivialité** avec de **nombreuses animations en faveur du don**, la ville et le coordinateur local M. Rocque-Payel vous invitent à les rejoindre et à participer massivement les

8 ET 9 DÉCEMBRE.

PROGRAMME COMPLET A VENIR EN TEMPS UTILE SUR NOS RÉSEAUX ET EN PRESSE. A BIENTÔT !!

Pour toutes infos : M. Jean-Luc Rocque-Payel
Trésorier AFM Téléthon Mers-les-Bains
06 81 95 40 05 - j.rocquepayel@orange.fr
-www.afm-telethon.fr

Pour aider les familles, les aidants / aidés, un espace médiation bientôt à Mers !

L'UDAF Somme "Unis pour les familles" proposera d'ici peu un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue et trouver des solutions face à des situations difficiles. Il sera proposé aux membres de la famille (en cours de séparation, déjà séparés, en rupture ou en tension...) de se rencontrer en présence d'un professionnel spécialisé et diplômé, neutre et impartial, en toute confidentialité. La médiation peut permettre de trouver des accords sur le choix de résidence des enfants, la pension alimentaire, etc... (1er entretien gratuit, puis si accord, médiation dont le coût est fonction des ressources / barème national CNAF). A suivre.

Contact : UDAF 80
Tél. 03 60 12 49 29
mediation@udaf80.org



• JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ? OUI !

La ville de Mers-les-Bains, son service culturel, l'office de tourisme et les associations, notamment sportives comme le Tennis ou encore le Mers A. C., le minigolf, ont proposé un nouveau et bien sympathique relais local des journées Européennes du patrimoine, ces 16 et 17 Septembre. M. le maire proposait une visite guidée de l'église Saint-Martin, et l'adjoint à la culture Jean-Gabriel Rolleri prêtait main forte aux propriétaires quand il s'agissait de réguler, d'accueillir les nombreux visiteurs, notamment à la villa La Sirène, prise d'assaut comme d'autres ! Grand merci aux propriétaires de villas pour leur accueil.



• Le "Petit Marly" rue Duquesne...

• Villa "La Sirène"



• "L'ASTORIA"



• Villa "La Sirène"



• Villa "Santa Teresia"



• Villa "Besso Datcha" ◀▶



GALERIE JULES BARNI : aidée par la "MISSION BERN" ?

DANS LE CADRE DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA GALERIE JULES BARNI, UNE AIDE A ÉTÉ SOLLICITÉE AUPRÈS DE LA MISSION STÉPHANE BERN (AVEC LE LOTO DU PATRIMOINE - FDJ®). BELLE SURPRISE : LE DOSSIER MERSOIS EST L'UN DES 100 RETENUS POUR 2023, ET LE SEUL DU DÉPARTEMENT !!



Depuis 1885, la galerie Jules Barni (1ère galerie commerciale de la Côte Picarde) est un bel ensemble de boutiques et de logements, tout à fait novateur pour l'époque. Signe de son fort potentiel, elle a été retenue comme **décor** pour le tournage d'une scène de cinéma en Septembre.

D'une surface de 500 m², la galerie Jules BARNI est inscrite aux monuments historiques depuis 2011. Eugène Dabit (auteur du célèbre roman « Hôtel du Nord » adapté à l'écran par Marcel Carné avec Arletty) y est né en 1898.

C'est un **immeuble emblématique** de la Station : bien des générations de Mersois et de résidents secondaires, de touristes, ont un peu de leur histoire personnelle ou familiale en lien avec lui, de par les commerces qui s'y sont succédé (par ex. la fameuse boulangerie Goizet, pour ne citer qu'elle).

Mais l'ensemble tombait en désuétude, à cause du temps, de l'usure, d'un manque d'entretien régulier : des **désordres structurels** menaçaient la sécurité des usagers mais aussi des passants (En 2018, un péril imminent suite à un mouvement de l'ouvrage oblige à étayer la boulangerie...).

Il fallait faire quelque chose pour **recréer ce lien commercial et touristique majeur** qu'est la galerie Barni, idéalement située entre le cœur de ville et l'esplanade, pour rendre à notre

ville cette partie de son histoire. D'où le souhait des élus d'en avoir la maîtrise foncière pour agir (2018 : achat d'une 1ère boutique), une action qui s'inscrit pleinement dans la démarche de **revitalisation des centre-bourgs** menée par la Région Hauts de France & le Département de la Somme-, mais aussi des territoires en lien avec l'Etat.

Le projet global de rénovation a été chiffré à hauteur de 2,7 M €, le tout guidé par un architecte du Patrimoine.

Nous avons bien entendu, pour minorer autant que possible la participation communale et donc celle des Mersois, sollicité nos partenaires institutionnels publics (Etat, Région, Département...). Nous avons déjà des subventions, d'autres sont attendues.

La demande de subvention de la ville de Mers auprès de la fondation est de 143 014.83 €. La participation de la Fondation dans le cadre du Loto du Patrimoine et des tickets Illiko® sera fonction du succès de ceux-ci et sera connue fin 2023).

L'annonce de la **MISSION BERN POUR LE PATRIMOINE**, qui a confirmé que notre projet était retenu pour la Somme, a ravi l'équipe municipale et les services, car c'est aussi une reconnaissance officielle, nationale, du bien-fondé de notre démarche.

Le but est de rénover ce bel ensemble pour lui redonner toute sa place au sein du site patrimonial remarquable, mais aussi **recréer du lien social, commercial, touristique** en réouvrant les boutiques, en proposant des logements à l'étage, ponctuellement, en lien avec les futurs artistes qui feront vivre notamment le Pavillon des Bains et pourquoi pas, aussi, pour répondre à de prochains besoins, (Ex : des médecins dont nous manquons cruellement, ceci en lien avec la future maison de santé), pour créer un **nouvel élan**, un nouveau **trait d'union**, attirer de nouveaux regards vers cette belle artère de notre station balnéaire.

Le Permis de construire a été déposé le 12 Juin 2023, (en instruction), pour un début des travaux au plus tôt. ■

• **RAPPEL utile...**

LA VILLE DE MERS-LES-BAINS DEMEURE CONFRONTÉE À L'ÉTONNEMENT DES PERSONNES QUI IGNORENT, OU DISENT IGNORER, LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE DÉCLARATION DE TRAVAUX.

LA RÈGLE EST SIMPLE : TOUS LES QUARTIERS SONT CONCERNÉS.

DÉCLARATION DE TRAVAUX OBLIGATOIRE LORSQUE CEUX-CI CONCERNENT SURTOUT :

- les toitures
- les façades (peintures et/ou maçonneries)
- les portes
- les clôtures
- les fenêtres
- les volets
- les menuiseries en général

- AUCUN CHANTIER NE PEUT Y DÉROGER -

En **SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE** et **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLARGI**, l'Architecte des Bâtiments de France ("ABF") donne son avis et conseille.

LA MARCHÉ À SUIVRE pour l'acceptation de travaux est la suivante :

- ▶ **1)** Déposer une **déclaration préalable de travaux (obligatoire)** en mairie de Mers au service Urbanisme et Patrimoine, soit directement, soit par voie postale, soit par email : urbanisme@ville-merslesbains.fr . (Le délai d'instruction est de deux mois).
- ▶ **2)** La déclaration et son dossier seront ensuite examinés par l'Architecte des Bâtiments de France (selon le quartier concerné) qui rendra alors un avis global en accord avec l'esprit du secteur et son architecture dominante : il vérifiera la pertinence des matériaux et des couleurs choisis, donnera une orientation sur les éléments à faire ressortir...
- ▶ **3)** Le Service Urbanisme de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, service instructeur, s'exprimera alors sur le plan technique.

SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL (CCVS)

12 Avenue Jacques Anquetil - 76260 EU

Tél. 02.27.28.05.99 – courriel : urbanisme@villes-soeurs.fr

- accueil téléphonique tous les après-midis de 14 à 17 h, public mardi de 9 à 12 h et le jeudi de 14 à 17 h sur RDV uniquement.

▶ **À SAVOIR : Si des travaux sont réalisés sans autorisation, la mairie le constate, dresse procès verbal et l'adresse au Procureur de la République. Celui-ci décide de la suite, pouvant aller jusqu'à l'obligation de remise en état initial du bien...**



Ensemble, ne faisons rien qui pourrait gâcher de façon durable un tel patrimoine Mersoïse...

• **PERMANENCE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE**

Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre du suivi du Site patrimonial remarquable (ancienne appellation « secteur sauvegardé »), a lieu régulièrement. Se renseigner sur la date, soit simplement auprès de l'accueil au 02.27.28.06.60, soit en presse locale au sein de laquelle elle sera annoncée quelques temps auparavant.



QUELS QUE SOIENT LES QUARTIERS, MERS A LE PRIVILÈGE DE COMPTER NOMBRE DE BELLES FACADES. ALORS SAUVONS-LES DE LA BANALISATION À OUIRANCE, EN ÉCARTANT DÉFINITIVEMENT VOILETS ROULANTS ET PVC !

BIENS PRIVÉS : l'aide de la Fondation du patrimoine

LA FONDATION DU PATRIMOINE MÈNE DIVERSES ACTIONS EN FAVEUR DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS QUI LA SOLLICITENT. ELLE DÉCERNE NOTAMMENT UN LABEL, ASSORTI D'UNE AIDE FINANCIÈRE QUI, BIEN QUE MODESTE, TÉMOIGNE D'UNE VOLONTÉ D'ACCOMPAGNEMENT, D'UN SOUTIEN RÉEL...

Depuis quelques années, la Fondation du Patrimoine est un partenaire pour les meneurs de projets de rénovation d'édifices anciens classés.

A l'image du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de notre station, où ont été octroyés, depuis 2022, 5 labels (1 en cours), où ont été soutenus 6 propriétaires, où a été engagé un financement de la fondation de 3 200 € pour un total de 160 000 € de travaux de restauration.

Un montant qui peut paraître bien modeste, mais à relativiser, compte-tenu du nombre et de la diversité des projets à aider ici ou là.

A ce jour, la fondation a en effet aidé ces projets précis, que vous pouvez identifier grâce au label présent sur les façades.

Ont été labellisés :

Le 33 rue Henri Le Beuf (2013), la copropriété de l'Hôtel Royal et des Bains au 27 rue Marcel Holleville (2019), le 25 rue Paul Viguié (2020).

Le 22 rue Boucher de Perthes, le 13 rue Raspail, le 16 rue Faidherbe, le 10 rue de l'Amiral Courbet (2022).

En 2023, le label est en préparation pour le 4 rue Sadi Carnot.

Félicitations aux propriétaires pour leurs initiatives qui, chaque année, permettent de renforcer toujours un peu plus la beauté, la qualité et la pérennité de notre Site patrimonial remarquable.



Le label de la Fondation du Patrimoine s'affiche sur les façades des édifices qu'elle a aidés, comme ici la superbe villa "Juanita", rue Raspail...



FONDATION

DU PATRIMOINE

Contactez la délégation Hauts-de-France

268 boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

• LA FONDATION DU PATRIMOINE ?

Depuis sa création en 1996, la **Fondation du patrimoine** a su tisser des liens privilégiés avec les différents acteurs locaux œuvrant dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local. Ces liens se traduisent aujourd'hui dans la multiplication de financements croisés combinant financement public et fonds privés et s'appuyant sur des travaux de qualité réalisés au juste coût.

La Fondation du Patrimoine, ici comme partout en France, est le partenaire naturel des collectivités, des associations et des particuliers qui partagent cette ambition. Grâce au soutien des donateurs, au dévouement des bénévoles et à l'expertise de ses techniciens, elle fédère les financements et les énergies de tous pour faire de ce patrimoine culturel une source nouvelle de découvertes et de revitalisations. ■



Ernest LESEC



Jules MOPIN



Honneur à nos Martyrs...

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA CITADELLE D'AMIENS, CE 2 AOÛT 2023...

► Environ 60 personnes ont répondu à notre invitation ce 2 août 2023 à six heures devant la Citadelle d'Amiens, place des Martyrs, afin de se recueillir au Poteau des fusillés en hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté et en particulier les jeunes Mersois Jules **MOPIN** et Ernest **LESEC**...

La municipalité a rendu hommage à Jules MOPIN et Ernest LESEC le Mercredi 2 Août 2023. Quarante-vingts années plus tôt, le 2 août 1943, ces deux jeunes Mersois tombèrent sous les balles de leurs bourreaux, victimes de la barbarie nazie.

Né le 29/11/1918 à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire), **Ernest LESEC** habite à Mers. En 1939, après de brillantes études au lycée Voltaire à Paris, il est officier de la marine marchande. Le 1er août 1942, nommé premier lieutenant au long cours, il refuse de commander un navire à Marseille sous les ordres des Allemands et revient à Mers fin mars 1943. Il s'engage dans la 3ème compagnie des FTPF, en tant que capitaine au sein du groupe Michel sous le pseudonyme de « Jean ». Il participe à de nombreuses actions, dont le spectaculaire sabotage de la ligne SNCF Amiens-Abbeville à Hangest-sur-Somme le 16 avril 1943. Il provoqua la mort de 70 Allemands, et mit hors service la voie ferrée durant 2 jours. En regagnant sa cache, il est arrêté par les gendarmes d'Ailly-le-Haut-Clocher, en même temps que Jules Mopin.

Né le 25/01/1921, à Mers, Ouvrier verrier, **Jules MOPIN** refuse le Service du Travail Obligatoire (STO), et rejoint les FTPF du groupe Michel. Entre le 18/02/1943 et le 16/4/1943, dix déraillements de trains, d'attentats et de sabotages de voies ferrées sont à son actif. Celui de la ligne Amiens-Abbeville à Hangest-sur-Somme du 16 avril 1943 lui est fatal : arrêté à Domqueur le lendemain par la Gendarmerie française, il est envoyé à la prison d'Abbeville pour être livré à la Gestapo.

Torturés durant des semaines, Ernest LESEC et Jules MOPIN n'avouèrent jamais. Ils furent jugés avec neuf autres membres du groupe Michel le 23/7/1943 et condamnés à mort. Ces onze hommes seront fusillés le 2/8/1943, dans les fossés de la citadelle d'Amiens. Les corps ne seront retrouvés qu'au lendemain de la Libération.

Seuls trois résistants du groupe Michel échappèrent aux arrestations, dont le Mersois Robert RICHARD, dit « Michonnet ».



▲ ▼ Hommage devant la plaque posée par la ville de Mers au sein de la citadelle...



▲ Un hommage sera rendu l'an prochain à André DUMONT, qui fut fusillé le 5 Février 1944.

Assistaient à cette cérémonie M. le maire, le député Emmanuel MAQUET, la conseillère départementale Monique EVRARD, la présidente de l'association de Mémoire et d'Histoire – Résistance et Déportation Somme Anatolie MUKAMUSONI, le conseiller départemental Emmanuel NOIRET ainsi que la section Mersoise de l'UNC. La FNDIRP était elle aussi représentée.

“Ernest LESEC, Jules MOPIN, en ce 2 août 2023 à l'heure même de votre exécution, nous avons à cœur, 80 ans plus tard, d'être là. Au travers de ses représentants et de son maire, la Ville de Mers-les-Bains, VOTRE commune, revient ici même pour vous dire que nous ne vous oublions pas !” indiquait M. le maire.

Emmanuel Maquet déclarait “Jusqu'à leur dernier souffle, ils ont incarné toute la force, le courage et la bravoure de la Résistance Française. Ils n'avaient pourtant que 25 et 22 ans. Ernest LESEC et Jules MOPIN ne sont malheureusement pas les seuls mersois qui ont péri dans les fossés de cette citadelle. André DUMONT fut lui aussi fusillé quelques mois plus tard, le 5 février 1944. Il avait 23 ans. Ces héros doivent, à jamais, entrer au panthéon de la mémoire collective mersoise».

A l'issue, une visite de la Citadelle a permis de parcourir les lieux historiques habituellement fermés au public. Partis du Poteau des fusillés, lieu emblématique, où 35 patriotes trouvèrent la mort, les participants ont suivi le même chemin que celui qu'empruntaient les bourreaux allemands pour arriver à ce qu'il reste du charnier, puis aux « cabanes à chiens » où étaient enfermés les condamnés avant leur exécution, et aux poudrières près du rempart sud, où sont encore visibles les cellules de tortures.

Au cours de la cérémonie, une lecture fut faite, par Emmy et Lily MOPIN, petites-cousines de Jules MOPIN (ci-contre), de sa dernière lettre à ses parents :

Amiens, 2 août 1943

Chers parents,

Il est quatre heures et demie. On vient de me réveiller pour m'apprendre que mon recours en grâce vient d'être rejeté. Faites comme moi, ayez du courage. Je sais bien que c'est malheureux d'élever un enfant jusqu'à vingt-deux ans, mais enfin je n'y peux rien. Je viens d'être confessé à l'instant. Pour mes affaires, vous vous arrangerez pour que tout le monde ait un petit souvenir. Si vous voulez, vous pourrez faire dire une messe pour moi. Mon complet du dimanche, tu n'as qu'à défaire les pinces et papa pourra le mettre.

Ce qui est à souhaiter, c'est que cette guerre finisse bien vite et que vous soyez tranquilles, pour moi c'est fini ! Il y a tant de malheureux qui se font tuer tous les jours, même en France. J'aurais pu être aussi tué par un bombardement, alors il faut avoir du courage !

Surtout, ne vous faites pas trop de chagrin, car vous avez encore du monde à élever. J'embrasse bien fort papa, maman, ainsi que tous mes frères et sœurs, grand-père, grand-mère, Henri, Julienne et Marcel, Valentine, ainsi que mon oncle Louis, enfin toute la famille.

Pour mes camarades Robert, Jojo, Marcel, Dédé, Jean et Totor, tu leur diras au revoir de ma part.

Veillez bien sur ma petite filleule Monique que j'aimais bien, ainsi que sur M. Travet si tu y vas quelquefois. J'embrasse tout le monde, adieu.

Mopin Jules.



> Enseigner, transmettre...



Bravo à nos pompiers, ici en revue sur l'esplanade...

HONNEUR à nos Soldats du feu et Libérateurs

14 JUILLET et 1ER SEPTEMBRE...

► Que ce soit pour le **14 Juillet**, Fête nationale, pour le **1er Septembre**, date anniversaire de la Libération de notre commune par nos alliés Canadiens, ou toute autre commémoration, les Mersois, l'équipe municipale, Mr le maire Michel Delépine, Mr le Député Emmanuel Maquet, Messieurs les Anciens Combattants et leur président Michel Verdier ainsi que nos Sapeurs-Pompiers répondent toujours présents pour un hommage reconnaissant et chaleureux à tous ceux qui ont contribué à l'émergence de la Paix et de la Liberté, parfois au prix de leurs vies. Merci à tous.



▲ 14 Juillet...



▲ Le beau et grand camp militaire des "Soeurs libérées"...

▼► 31 Août : avec MM. les maires des villes soeurs.



▲► Un bel hommage à nos Libérateurs Canadiens...





UN LIVRE dédié aux Résistants & Déportés

La Ville a édité un nouvel ouvrage de Jean-Claude FLAMENT, dédié aux Résistants locaux

► Il ne s'agit pas bien sûr de commémorer pour la forme, mais bien au contraire d'œuvrer pour la Mémoire individuelle, collective. Bien sûr de rendre hommage, mais aussi faire en sorte que les actions de bravoure de nos soldats, de nos Résistants locaux et voisins, soient connues, reconnues, et surtout que ceux-ci ne soient jamais oubliés. Nous leur devons notre Liberté, ils se sont sacrifiés pour nous, pour les leurs, pour leur pays, NOTRE PAYS. Ce nouvel ouvrage de Jean-Claude FLAMENT, que nous remercions et félicitons, vient superbement contribuer, et avec pertinence, à cet objectif...



déportation. Les Mersoïses n'ont pas failli ! Durant la guerre, femmes et hommes ont mis leur existence en danger pour combattre le nazisme sur notre sol. Beaucoup ne sont pas revenus des camps de concentration, ou ont été fusillés dans les fossés de la citadelle d'Amiens, ou encore lâchement assassinés.

Le travail de mémoire a pour objectif de transmettre l'Histoire afin que d'autres puissent se l'approprier.

C'est bien là tout le sens de cet ouvrage : favoriser le dialogue, le savoir, permettre aux plus jeunes de s'emparer de cet héritage.

Le livre a été officiellement présenté le 31 Août, à l'issue de la cérémonie de commémoration de la Libération de notre commune par le Régiment Canadien de la Chaudière.

Presque 8 décennies ont passé depuis le débarquement des Alliés sur nos côtes. Chaque année, des cérémonies commémoratives soulignent l'évènement.

Une journée rappelle les génocides et crimes contre l'humanité, une autre rend hommage aux 115 000 morts en

"Les témoins de cette -ô combien-douloureuse époque sont de moins en moins nombreux, les transmissions mémorielles de plus en plus limitées. Vraiment, avant qu'il ne soit trop tard, c'est le moment ! D'autant que les intolérances, le repli sur soi, la normalisation des courants de pensée, héritiers de ce qui avait fait sombrer l'Humanité en 1939, ressurgissent" a indiqué M. le maire.



RENCONTRE : Mme Lili LEIGNEL, Déportée

Mme Lili LEIGNEL (KELLER-ROSENBERG),
accueillie à Mers-les-Bains

► La commission du Devoir de Mémoire et M. Jean-Claude FLAMENT, auteur du livre sur la Résistance "Merso, entends-tu ?", ont organisé la venue exceptionnelle de la Déportée Lili LEIGNEL, née KELLER-ROSENBERG, ainsi que celle de Francesca TORTORELLA, docteure en Histoire contemporaine de l'Université de Lille, le 28 Septembre à Mers. Objectif : témoigner de l'Holocauste...



Mmes LEIGNEL et TORTORELLA.

Cette journée exceptionnelle du Jeudi 28 Septembre 2023 a débuté au Cinéma Gérard Philippe par un **atelier sur la mémoire de l'Holocauste**, animé par Mme Francesca TORTORELLA, docteure en Histoire contemporaine, pour un moment de réflexion et d'échange.

Le renforcement d'une pensée négationniste et relativiste, et la disparition, l'un après l'autre, des témoins de l'Holocauste sont des éléments d'inquiétude. Comment garder cette mémoire ? Comment pouvons-nous



Durant deux heures, Mme Leignel a capté son auditoire avec tact et douceur.

continuer à tirer les leçons des horreurs de notre histoire ? Par le biais d'une pédagogie innovante et la participation active du public. L'atelier a tenté de répondre à ces questions, de réfléchir à l'importance et au sens de la mémoire, afin de « ne pas oublier le

passé, agir sur le présent et penser le futur». Mme TORTORELLA a utilisé des textes et des musiques, mais surtout une série d'exercices en groupe pour amener les collégiens à échanger autour de cette mémoire et de cette histoire. Pour ne pas oublier.



Un témoignage saisissant, un enthousiasme et une énergie formidables. L'atrocité vécue au quotidien avec l'angoisse du lendemain, racontée 80 ans plus tard, avec une fraîcheur inouïe et sans haine. Une volonté qui inspire l'admiration de faire des plus jeunes ses "petits ambassadeurs". Elle a touché tout le monde, au point de faire couler des larmes chez certains...

▲ Un public nombreux est venu écouter Mme LEIGNEL, dont 23 élèves de CM2 de l'école Jules Verne, des 3èmes du collège de Mers, ainsi que 45 élèves du Lycée Michel Anguier de Eu. Tous se sont levés à la fin pour rendre hommage à Mme Leignel...

Puis la journée s'est poursuivie au Pavillon des Bains, avec l'accueil de Mme **Lili LEIGNEL née Keller-Rosenberg**.

Auteure du livre « Et nous sommes revenus seuls », Lili KELLER-ROSENBERG est née le 15 septembre 1932, à Croix (Nord).

Elle fut déportée à 11 ans, survivante des camps de Ravensbrück et de Bergen-Belsen et témoin de la Shoah.

Ses parents, juifs hongrois, sont venus s'installer en France avant sa naissance pour échapper aux persécutions antisémites subies dans leur pays d'origine.

Lors de son arrestation en 1943, elle n'est âgée que de 11 ans, son frère Robert, de 9 ans et demi, et le benjamin de la fratrie, André, de 3 ans et demi.

De la Prison de Loos (Lille-Nord), ils sont conduits à la Prison de Saint-Gilles de Bruxelles et transférés au Camp de rassemblement de Malines (Belgique).

La famille y est séparée : le père est envoyé à Buchenwald, la mère et ses trois enfants sont transférés à Ravensbrück puis, au début de 1945, à Bergen-Belsen.

Libérés par l'armée britannique le 15 avril 1945, les trois enfants sont rapatriés jusqu'à Paris.

Leur mère, atteinte du typhus et intransportable, reste à l'infirmerie du camp. Elle parvient à les rejoindre plus tard dans un préventorium d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) où ils sont soignés.

Tous apprendront que leur père a été fusillé en avril 1945 à Buchenwald, quelques jours avant la libération du camp.

Mme KELLER-ROSENBERG a notamment vécu à Ravensbrück avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz puis à Bergen-Belsen avec Anne FRANK et Simone Jacob (Simone VEIL).

Devenue Mme LEIGNEL, la Déportée témoigne autant que possible, ici ou là, à l'invitation de collèges, de lycées.

Son message : « rencontrer le plus grand nombre possible de jeunes élèves pour que je leur explique les horreurs de la guerre, tous ces morts inutiles ».

Jeudi 28 Septembre à Mers, son témoignage a été entendu, et nul doute qu'il restera dans les mémoires. ■



Mme LEIGNEL a signé le Livre d'Or de la ville...

RAVENSBRÜCK, BERGEN-BELEN...

- "Ravensbrück" est une ancienne commune d'Allemagne à 80 km au nord de Berlin, où le Troisième Reich établit de 1939 à 1945 un camp de concentration nazi spécialement réservé aux femmes Juives, Tsiganes ou Roms, dans lequel vivent aussi des enfants. Près de 150 000 femmes et enfants y furent déportés, dont 70 à 90 000 ont été assassinés.

- « Bergen-Belsen » était un camp nazi à Bergen, en Basse-Saxe (Allemagne). Il est ouvert en 1940 pour interner les prisonniers de guerre français et belges, puis devient camp de concentration à partir de 1943. Avec le surpeuplement, la désorganisation et les épidémies, la mortalité y est très forte : le camp causera la mort de 150 000 personnes.

CM1 2001 / 2002...



▲ CLASSE DE CM1 DE M. BLONDIN (REMPLAÇANT) 2001 - 2002 -

Thomas **DULONG**, Jordan **DOUAY**, Cyril **DELESTRE**, Marion **POTIER**, Emmanuelle **THIEBAUT**, Aude **LECONTE**, Pierre **PRADIC**, Antoine **VAIN**, Céline **LEBOEUF**, Laura **DELABIE**, Alexis **LUCAS**, Saddi **AMAR**, Guillaume **DEBONNE**, Alexandre **CHAMPION**, Amandine **FORESTER**, Tiffany **STEVENIN**, Audrey **ABRAHAM**, Joséphine **HEUX**, Vincent **PILOY**, Raphaël **BERTRAND**, Gaëtan **BALBIANO**, Thomas **VERMOESEN**, Benjamin **VALZ**, Mélanie **LECONTE**.
(Merci à Mme Sabrina BOIMARE - VAIN).

▼ CLASSE DES PETITS/MOYENS DE MME GEOFFROY 2008 - 2009 - (Merci à Mme Julie JACQUES)



Petits/moyens 2008-2009...

ENCOMBRANTS : RAPPEL NÉCESSAIRE sur la collecte

Nous faisons un constat : certains ne semblent toujours pas avoir compris que la collecte en porte à porte des encombrants était **TERMINÉE** sur la commune.

Il n'y a plus de collecte des encombrants sur Mers-les-Bains.

Or, nous constatons des dépôts ici ou là, voire encore sur le trottoir : ceux-ci ne risquent pas d'être ramassés !

TOUS les encombrants doivent être portés en déchetterie du Tréport. Ce journal municipal vous en rappelle régulièrement les horaires. Le personnel y est agréable et vous renseignera au mieux sur la destination de vos déchets (métal, bois, plastique, électro-ménager, etc...).

N'hésitez-pas, d'autant que ce service de la Communauté de communes, vous le financez vous-mêmes par le biais de vos impôts, et que les appareils électroménagers n'ont rien à faire dans les encombrants, (A savoir : vous payez en tant que consommateurs une taxe dédiée, obligeant votre vendeur à reprendre le ou les appareils hors d'usage).

Enfin, nous avons proposé, pour les personnes seules, isolées, qui ne disposeraient pas d'un véhicule, que nous pourrions, dans un cadre d'action bien précis, avec nos services techniques, assurer le retrait des encombrants pour aller les porter en déchetterie. Cette offre pourtant intéressante semble oubliée ou ignorée. Dommage.



QUARTIER "DU DÉPÔT" EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS EN 2023 ET 2024

L'effacement des réseaux aériens (Electricité, téléphone...) du quartier "du Dépôt" est annoncé et se fera en deux tranches, la 1ère dès fin 2023, la 2ème en 2024. Ce chantier comprend la suppression des vieux poteaux en béton et l'ajout de nouveaux réverbères en LED selon besoin. Des restrictions momentanées de circulation des véhicules ou des piétons seront indiquées en temps utile. Merci de votre compréhension.

Pour autant elle est toujours valable :

Mairie : **02 27 28 06 60.**

CLUB GYMNASTIQUE MERS-LES-BAINS



2 COURS PAR SEMAINE

LUNDI 11 > 12 H · JEUDI 17 H 30 > 18 H 30

SALLE DES SPORTS DU PORTILLON

(face à la mairie)

75 € par an - 06 03 71 36 70

• MÉDIATHÈQUE

Du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Offre numérique a (re)découvrir !

En complément des documents disponibles dans les bibliothèques, votre carte de lecteur vous permet d'accéder à des ressources numériques variées :

Vidéo à la demande • presse en ligne

• musique • autoformation • jeunesse...



Espace Prévert
Rue Paul Doumer
02 35 50 08 46
mediatheque@ville-merslesbains.fr



MERS info Journal d'information municipale trimestrielle et gratuite.

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Hôtel de ville, Avenue Marie & Pierre Curie - BP 70045 - 80350 Mers-les-Bains.

Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.

Conception : Rédaction, (sauf édito et éventuels apports autres, attribués ou signés), photos et infographies PAO (sauf celles attribuées : avec crédit "Wikipédia", ©Freepik, ©C. Huet, "DR", "X"...): © Service Communication ville de Mers-les-Bains / Ricardo BOIMARE. Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole. Tirage : 3000 ex, (3500 l'Été) - Impression : IC4, 80220 Gamaches - Distribution : CAP ÉNERGIE APVB, 80880 Saint-Quentin-la-Motte.



© M. Allibe - Anastacio / CEN Hauts-de-France.



Mers-les-Bains, Mer et Lumière...